

REPUBLIQUE DU BENIN

*Fraternité – Justice - Travail*



FONDS INTERNATIONAL  
DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE



Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche  
MAEP

---

Programme d'Appui au Développement Participatif de la  
Pêche Artisanale (PADPPA)

---

*Rapport d'Achèvement du Programme*



Cotonou, Décembre 2011

## SIGLES ET ACRONYMES

ABE	: Agence Béninoise pour l'Environnement
ADEFIH	: Projet d'Appui au Développement des Filières Halieutiques autour du lac Ahémé
ADRAO	: Association de Développement de la Riziculture en Afrique de l'Ouest
AGR	: Activités Génératrices de Revenus
ALDIPE	: Association de Lutte pour un Développement Intégré et pour la Protection de l'Environnement
ANM	: Association Nationale des Mareyeurs/Mareyeuses du Bénin
ANO	: Avis de Non Objection
APD	: Avant Projet Détaillé
APETECTRA	: Association des Personnes Rénovatrices des Technologies Traditionnelles
APS	: Avant Projet Sommaire
BAD	: Banque Africaine de Développement
BIM	: Bureau d'Ingénierie et de Management
BRS	: Banque Régionale de Solidarité
CAA	: Caisse Autonome d'Amortissement
CERABE	: Centre de Recherche et d'Action pour le Bien-être et la sauvegarde de l'Environnement
CeRPA	: Centre Régional pour la Promotion Agricole
CFA	: Confédération Financière Africaine
CFAD	: Centre pour la Formation et l'Appui au Développement à la Base
CGGC	: Cadre Général de Gestion des lignes de Crédit
CNO	: Comité National d'Orientation
CNP	: Coordination Nationale du Programme
COSOP	: Cadre d'intervention stratégique du FIDA
CPM	: Country Program Manager
CRCO	: Comité Régional de Coordination et d'Orientation
CVS	: Comité de Vigilance et de Surveillance
Dép.	: Département
DP	: Direction des Pêches
DPP	: Direction de la Programmation et de la Prospective
DRF	: Demande de Remboursement/Renouvellement de Fonds
EMICOV	: Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des ménages
FAD	: Fonds Africain de Développement
FCFA	: Franc de la Confédération Financière Africaine
FDC	: Fonds de Développement Communautaire
FIDA	: Fonds International de Développement Agricole
H/J	: Homme-jour
ha	: hectare
HIMO	: Haute Intensité de Main-d'œuvre
ID	: Initiative - Développement
IEC	: Information-Education-Communication
IMF	: Institution de Micro Finance
INSAE	: Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
IST	: Infections Sexuellement Transmissibles
MAEP	: Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MJCD	: Mutuelle des Jeunes Chrétiens pour le Développement
MSY	: Maximum Sustainable Yield
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ORTB	: Office de Radiodiffusion et Télévision du Bénin
PADA	: Programme d'Appui à la Diversification Agricole
PADMOC	: Projet d'Appui au Développement intégré du Mono et du Couffo

PADPPA	: Programme d'Appui au Développement Participatif de la Pêche Artisanale
PADRO	: Projet d'Appui au Développement Rural intégré de l'Ouémé et du Plateau
PAGEFCOM	: Projet d'Appui à la Gestion des Forêts Communales
PBF	: Projet Bois de Feu
PCZ	: Prestataire Chargé de Zone
PDDSE	: Plan Décennal de Développement du Secteur de l'Éducation
PDM	: Politique de Développement de la Micro finance
PDP	: Politique de Développement du sous secteur des Pêches
PGIAAPAO	: Projet de Gestion Intégrée des Adventices Aquatiques Proliférantes en Afrique de l'Ouest
PGIPAP	: Projet de Gestion Intégrée des Plantes Aquatiques Proliférantes
PGPE	: Plans de Gestion des Plans et retenues d'Eau
PIB	: Produit Intérieur Brut
PROVAC	: Projet de Vulgarisation de l'Aquaculture Continentale
PSRSA	: Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole
PTBA	: Plan de Travail et Budget Annuels
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
PV	: Procès Verbal
SCRP	: Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté
SIDA	: Syndrome d'Immuno-Déficiência Acquisée
TdR	: Termes de Référence
TV	: Télévision/Téléviseur
UCP	: Unité de Coordination du Programme
UNAPECAB	: Union Nationale des Pêcheurs Continentaux et Assimilés du Bénin
UNAPEMAB	: Union Nationale des Pêcheurs Marins Artisans et Assimilés du Bénin
UNOPS	: United Nations Office for Project Services
USD	: Dollar américain
VIH	: Virus de l'Immunodéficiência Humaine

## Table des matières

SIGLES ET ACRONYMES.....	2
Aperçu du Programme .....	5
Carte des zones d'intervention du PADDPA.....	6
Résumé.....	7
<b>A. Introduction .....</b>	<b>9</b>
<b>B. Description du projet et arrangements d'exécution .....</b>	<b>9</b>
<b>C. Stratégie du Programme .....</b>	<b>10</b>
<b>D. Evaluation de la pertinence du Programme.....</b>	<b>12</b>
D1. Pertinence des objectifs du Programme par rapport au contexte.....	12
D2. Pertinence des objectifs du Programme par rapport aux besoins des ruraux pauvres .....	12
D3. Cohérence avec les politiques et stratégies.....	12
<b>D4. Cohérence avec les autres politiques sectorielles .....</b>	<b>13</b>
<b>E. Coûts et financement du Programme .....</b>	<b>14</b>
<b>F. Evaluation de l'efficacité du Projet .....</b>	<b>14</b>
<b>G. Examen des produits du Programme .....</b>	<b>15</b>
H. Evaluation de l'efficacité du Programme .....	17
I. Evaluation de l'impact .....	19
J. Evaluation de la durabilité .....	21
K. Innovations, reproductibilité et élargissement .....	23
L. Performance des partenaires .....	24
M. Enseignements tirés.....	26
Annexe I - Cadre logique du projet.....	30
Annexe II - Récapitulation des missions de supervision et des missions de suivi.....	34
Annexe III - Résumé des amendements apportés à l'accord de prêt.....	37
Annexe V - Avancement matériel effectif du projet (par composante).....	39
Annexe VI - Analyse financière et économique .....	45
Annexe VII - Impact sur l'environnement.....	46
LISTE DES DOCUMENTS CONSULTES .....	48

## Aperçu du Programme

<b>Pays</b>	République du Bénin
<b>Nom du projet</b>	Projet d'Appui au Développement Participatif de la Pêche Artisanale (PADPPA)

### Dates clés

Approbation par le FIDA	Signature	Entrée en vigueur	Bilan à mi-parcours	Achèvement prévu	Achèvement effectif
06/12/2001	20/02/2002	19/02/2003	31/03/2008	31/03/2011	30/6/2011
Examen à mi-parcours	Evaluation Intérimaire	Clôture prévue du prêt	Clôture effective du prêt		
mars 2008		30/09/2011	31/12/2011	-	-

### Financement FIDA

<b>Prêt</b>	millions de DTS	7,85	.....% décaissé		
<b>Don</b>	millions d'USD	(don soft FIDA montant ?)	100 % décaissé		

### Coûts effectifs et financement (en milliers de USD)

Composantes	Prêt FIDA	Prêt FAD	Gouvernement	Bénéficiaires	Total
A. Renforcement des Capacités	3 904,34	2 124	830,9	310,1	7 169,34
B. Réhabilitation/Aménagement Plans d'Eau	3 271	3 271	102,3		6 644,3
C. Rationalisation Filière Pêche/AGR	3 633	2 559	85,6	320	6 597,6
D. Coordination/Gestion	1 278	1 278	471,8		3 027,8
<b>Total</b>	<b>12 086,34</b>	<b>9 232</b>	<b>1 490,6</b>	<b>630,1</b>	<b>23 439,04</b>

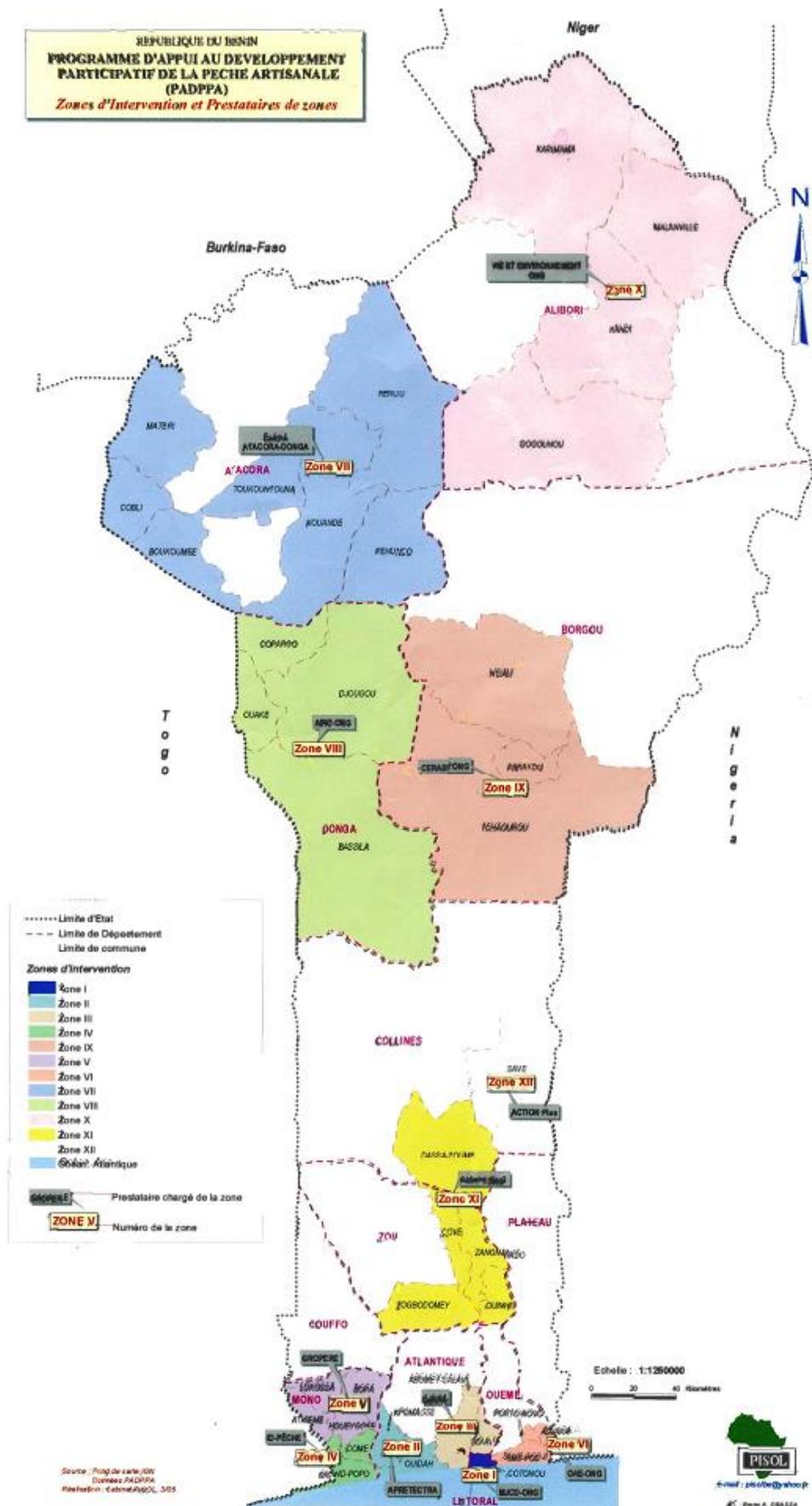
### Nombre de bénéficiaires

Total	Femmes	Hommes	Ménages
21 600	7 650	13 950	3 086

### Partenaires nationaux

<b>Agents d'exécution</b>	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP)
<b>ONG/société civile</b>	ID-PECHE, ALDIPE, APRETECTRA, Vie et Environnement, APIC, CERABE.
<b>Autres partenaires</b>	CeRPA Ouémé-Plateau, CeRPA Atlantique-Littoral, CeRPA Atacora-Donga, Direction des Pêches, DPLR, BRS, CFAD, Projet SIDA.

# Carte des zones d'intervention du PADDPA



## Résumé

*Le programme d'appui au développement participatif de la pêche artisanale (PADPPA) démarré en Février 2003 est un des plus grands programmes que le sous secteur pêche a connu au cours des dernières décennies. Il intervient dans un contexte de forte pression et de baisse notoire de la productivité des plans et cours d'eau naturels du Bénin. Le PADPPA est financé par le FIDA et le FAD avec une contribution du gouvernement et des communautés bénéficiaires.*

*Le PADPPA a été articulé autour de quatre composantes suivantes : i) Renforcement des Capacités Institutionnelles, ii) Réhabilitation des Plans d'Eau, iii) Rationalisation de la Filière Pêche, et iv) Coordination et Gestion du Programme. Prévu pour 2005, sa revue à mi-parcours n'est plutôt intervenue qu'en 2008 en raison du retard de 3 ans qu'a connu le démarrage des activités de terrain. Son achèvement est intervenu le 30 juin 2011 avec des résultats globaux moyens mais porteurs d'espoir par rapport aux attentes de départ. Avec un taux de décaissement global de 58%, les points saillants du Programme sont les suivants:*

- *augmentation des revenus des bénéficiaires du Programme notamment grâce aux activités génératrices de revenu (pisciculture, élevage de lapins, de porcs et maraîchage) et amélioration des conditions de travail des femmes (meilleures conservation et transformation des produits, accès au crédit). Le PADPPA a permis un accroissement différentiel du revenu annuel des bénéficiaires de 133 680 F CFA par rapport aux non bénéficiaires ;*
- *éveil de la conscience des populations riveraines des plans d'eau et la mise en place des comités de vigilance et de surveillance en mer permettant ainsi une meilleure sauvegarde des ressources halieutiques ;*
- *mise en place des comités et des conventions de gestion des plans d'eau après élaboration des plans de gestion des plans d'eau (PGPE). La mise en œuvre des PGPE élaborés pour les différents plans d'eau constitue le principal défi pour la pérennisation des acquis du Programme et pour cela, les structures en charge du sous-secteur pêche ainsi que les différents projets/programmes en cours de démarrage sont fortement interpellés ;*
- *Amorce du processus de mise en place de l'observatoire des pêches qui offre désormais les conditions nécessaires pour le suivi des indicateurs liés à l'évolution des différents paramètres du sous-secteur pêche permettant des prises de décision par rapport aux modes de gestion des plans d'eau ;*
- *mise en place de nombreuses infrastructures communautaires qui améliorent les conditions de vie des communautés riveraines des plans d'eau. En outre, les infrastructures telles que les modules de classes équipés de mobiliers améliorent la scolarisation des enfants de ces communautés réduisant ainsi la probabilité qu'ils deviennent à leur tour des pêcheurs, ce qui contribue à diminuer la pression sur les plans d'eau ;*
- *renforcement du sous secteur pêche par l'élaboration d'un document de stratégie et la dotation d'un cadre de travail décent. En effet, grâce au Programme, les grandes orientations du sous-secteur ont pu être définies. Aussi, un nouveau siège a été construit et offre de meilleures conditions de travail au personnel du sous secteur pêche ;*
- *Mise en place de dispositifs de lutte anti-érosive ;*
- *Etude de la mise en place du centre de formation et de recherche développement en aquaculture.*

*Ces nombreux résultats du Programme n'ont cependant permis d'atteindre que partiellement les objectifs initiaux notamment ceux relatifs à l'accroissement de la sécurité alimentaire (la réduction du*

*pourcentage d'enfants malnutris de 0 à 5 ans) et la réduction de la pression sur les plans d'eau. Les principales difficultés qui ont entravé l'atteinte des objectifs sont :*

- *L'instabilité des responsables chargés de la mise en œuvre du Programme tant au niveau du Bénin que des partenaires financiers.*
- *Le mode de financement paritaire (pari-pasu) par les deux principaux bailleurs du Programme (le FIDA et la BAD) de chaque activité exige des procédures de traitement propres à chaque institution et affecte la célérité dans la mise en œuvre des plans de travail et budget annuels (PTBA)*
- *La faible capacité de l'équipe de gestion à asseoir un système de gestion participatif fondé sur le principe de subsidiarité.*

*De nombreux enseignements ont pu être formulés à partir de l'expérience du PADPPA pour améliorer la conception et la mise en œuvre des projets/programmes similaires. Parmi les plus importants on peut retenir que :*

- i) *le principe de financement pari-pasu cause beaucoup de retard dans les processus de justification et de renouvellement des fonds et affecte l'efficacité de la mise en œuvre du programme. Par conséquent, ce système devrait être évité comme mode de financement des projets/programmes.*
- ii) *C'est nécessaire d'inscrire dans la durée et en plusieurs phases, les programmes visant la reconversion des communautés vers des activités qui demandent l'acquisition de nouvelles habitudes, car le changement d'activités ne s'opère pas seulement au regard du revenu, mais il tient aussi compte de paramètres culturels.*
- iii) *Dans le ciblage des activités et des zones d'intervention, il faut éviter la dispersion perçue généralement comme source d'inefficacité et de manque d'efficience.*

## **A. Introduction**

**1. Zone du Programme.** Le PADPPA est un Programme d'envergure nationale dont la mise en œuvre s'est concentrée sur trois principales zones du territoire national :

- la façade maritime (départements Mono, Atlantique, Littoral et Ouémé) ;
- les plans et cours d'eau continentaux du Sud (Mono, Atlantique et Ouémé) ;
- les retenues et cours d'eau du Centre et du Nord (Collines, Zou, Alibori, Atacora, Donga et Borgou).

**2.** Les deux premières zones ont été choisies en raison de la forte surexploitation des plans d'eau qu'on y observait : dans ces zones, il était prévu de réduire l'effort de pêche. La troisième zone a été choisie en raison de la présence de retenues d'eau inexploitées pour les activités de pêche : les plans d'eau de cette zone devaient être alevinés en vue de leur exploitation halieutique. La zone d'intervention se situant au Sud et au centre touche 26 communes et la zone nord 22 communes. Au total 390 villages riverains des plans d'eau ont été touchés par le Programme. La taille des villages varie de quelques dizaines à plusieurs centaines d'habitants. Plus de 70% de la population de la zone est rurale, le reste (30%) est urbain et est concentré principalement dans les grandes villes (Cotonou et Porto Novo).

**3. Groupe cible.** Le groupe cible du Programme est constitué d'environ 610.000 personnes dont 9.000 dispersées sur la partie côtière et 601.000 dans la partie continentale. Le taux d'analphabétisme des bénéficiaires est particulièrement élevé (50% chez les hommes et 80% chez les femmes, principalement les mareyeuses) et le revenu de ces populations était plafonné à 1 dollar/jour.

**4. Changements majeurs et problèmes rencontrés.** Durant la vie du Programme, huit (08) personnes se sont succédé à la tête du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ; sept (07) personnes au poste de Task Manager de la BAD et trois (03) au poste de Country Program Manager (CPM) du FIDA. Le Programme a connu quatre (04) Présidents à la tête du Comité National d'Orientation et trois (03) coordonnateurs nationaux<sup>1</sup> (CNP). Les difficultés nées de ces changements intervenus à la tête du Programme ont entraîné un retard de trois (3) ans dans le démarrage effectif des activités car le coordonnateur intérimaire n'avait pas la latitude de prendre toutes les décisions. Ainsi, le personnel opérationnel n'a été recruté qu'en 2006 au lieu de 2003. Par ailleurs, la supervision du Programme a été assurée par la BAD en tant qu'Institution Coopérante, depuis le démarrage en 2003 jusqu'au 31 décembre 2008. Mais, suite à la décision du CA du FIDA, le Programme est passé sous la supervision directe du FIDA à partir de Janvier 2009 et a connu une double supervision (BAD et FIDA) jusqu'à son achèvement, le 30 Juin 2011.

## **B. Description du projet et arrangements d'exécution**

**5. But et Objectifs du PADPPA** - Le but du PADPPA était d'améliorer les conditions de vie des populations vivant principalement des produits de la pêche. L'objectif général du projet était de contribuer à la lutte contre la pauvreté des ménages de pêcheurs les plus défavorisés participant à la production, à la transformation et à la commercialisation des produits halieutiques, avec une attention particulière aux femmes dont l'activité dans le sous secteur était importante et susceptible de se développer. Cet objectif général était décliné en trois objectifs spécifiques : (i) restaurer et accroître durablement les potentialités des plans d'eau, (ii) renforcer les capacités des communautés cibles à gérer efficacement les ressources naturelles, (iii) diversifier les moyens d'existence des communautés de pêcheurs afin de réduire durablement la pression sur les plans d'eau.

**6.** Ces objectifs spécifiques se traduisaient par quatre résultats : (i) la capacité de gestion durable des ressources naturelles des institutions de base et des institutions de soutien est renforcée ; (ii) les aménagements et la réhabilitation des plans d'eau sont réalisés ; (iii) les activités génératrices de revenus liées à la pêche et celles non liées à la pêche sont développées de façon durable ; (iv) le

---

<sup>1</sup> En tenant compte de l'existence coordinations régionales Sud et Nord

Programme est exécuté correctement, les compétences des prestataires de services sont renforcées et le partenariat avec les autres projets et programmes impliqués dans les activités similaires est établi.

**7. Composantes du programme :** Pour atteindre ces résultats, les activités du PADPPA ont été articulées autour de quatre (04) composantes :

**Composante 1** : Renforcement des capacités institutionnelles. A travers cette composante le Programme visait de renforcer les capacités des communautés de pêcheurs, des prestataires de services et des institutions publiques (DPP, DP, CeRPA), et assurer la durabilité des acquis avec le concours des autres composantes. Les principales actions de la Composante A ont concerné : (i) l'organisation des formations au profit des bénéficiaires du Programme, (ii) la formation/recyclage annuel du personnel de terrain, (iii) l'alphabétisation, (iv) l'appui aux structures faïtières (renforcement de leurs capacités organisationnelles, dynamisation de leurs démembrements et/ou apport de quelques équipements), (v) l'organisation de visites d'échange d'expériences au niveau local au profit des bénéficiaires, (vi) la réalisation d'infrastructures sociocommunautaires.

**Composante 2** : Réhabilitation des Plans d'Eau. Cette composante a eu pour objectif de restaurer et mieux gérer les écosystèmes aquatiques dégradés à travers : (i) le reboisement des bassins versants et des plaines d'inondation, la reconstitution du couvert végétal des rives et des berges (plantation de mangroves), (ii) la construction des infrastructures de lutte anti-érosive (murets, digues de rétention, caniveaux, collecteurs, etc.), le curage des canaux, l'extraction manuelle de sédiments du lac Ahémé, (iii) la création de micros entreprises aquacoles, (iv) l'appui à l'élaboration des plans de gestion des plans / retenues d'eau, (v) la mise en œuvre des plans de gestion des plans/retenues d'eau et des Conventions locales de gestion (Codes de Conduite pour une Pêche Responsable), (vi) la réhabilitation des frayères communautaires au lac Ahémé, et (vii) le repeuplement des plans d'eau du Nord et du Centre.

**Composante 3** : Rationalisation de la Filière Pêche. Elle a consisté à diversifier les activités génératrices de revenus liées à la pêche et celles hors pêche et leurs adoptions par les communautés de pêcheurs. Les principales activités développées sont : (i) l'appui à la pêche maritime, (ii) l'appui à la pêche continentale, (iii) l'appui à l'aquaculture, (iv) l'appui aux femmes pour la transformation et la commercialisation, (v) la diversification des sources de revenus des pêcheurs et femmes de la filière, (vi) l'appui à l'acquisition d'équipements et intrants de démarrage, (vii) l'appui aux Institutions de Micro Finance (IMF) partenaires et l'appui au financement des dossiers de crédit.

**Composante 4** : Coordination et Gestion du Programme dont la principale mission a consisté à mettre en place des outils de gestion performants et transparents et un système de suivi-évaluation avec des indicateurs objectivement vérifiables.

**8. Personnes ayant profité du programme :** le Programme a touché les pêcheurs marins artisanaux et assimilés, les pêcheurs continentaux et assimilés, les mareyeuses, le personnel des institutions de soutien, les animateurs des PCZ (46), le personnel du PADPPA (28), les enfants des pêcheurs. On estime que 21 600 bénéficiaires ont été impactés dont 7 650 femmes et 13 950 hommes.

### **C. Stratégie du Programme**

**9. Au regard de la stratégie globale du PADPPA.** L'approche de mise en œuvre du PADPPA s'est voulu avant tout participative. La mise en œuvre du Programme reposait sur le principe de "faire-faire" par le biais des prestations de services, la complémentarité et les synergies avec les projets et programmes actifs dans les zones d'intervention du Programme et intervenant dans le même domaine d'activités, la demande réelle des communautés concernées exprimée lors de diagnostics participatifs conduits par les prestataires de services ; et les investissements dans le cadre du Fonds de Développement Communautaire (FDC) répondant aux priorités du groupe cible et basés sur des critères d'éligibilité bien définis.

**10. Concernant les réalisations physiques.** De nombreuses réalisations ont été faites dans le cadre du Programme qui ont permis d'améliorer quelque peu les revenus des populations et les conditions de scolarisation de leurs enfants, d'assurer la protection des plans d'eau et l'amélioration de leur productivité, d'améliorer les conditions de travail du personnel affecté au Programme et des bénéficiaires. La démarche développée pour les réalisations physiques a tenu compte pour une grande part des besoins des communautés avec l'intermédiation des prestataires chargés de zone (PCZ) notamment à la phase d'identification des solutions aux problèmes. Il est cependant reproché au Programme une insuffisance d'implication des acteurs à la base dans le choix des activités alternatives à la pêche. De même, les constructions d'infrastructures scolaires dans le cadre du FDC ont été trop privilégiées par rapport aux activités directement liées au développement de la pêche<sup>2</sup>. Aussi, le changement de statut de l'agence préalablement identifiée comme Maître d'Ouvrage Délégué a entraîné un retard considérable dans la réalisation des activités éligibles au FDC du PADPPA. Ces activités qui devraient être subordonnées à la mise en œuvre des plans de gestion des plans d'eau n'ont pu connaître un début de réalisation qu'avec le concours de la Direction du Génie Rural du MAEP.

**11. En matière de ciblage.** Le PADPPA a été destiné aux communautés de pêcheurs. Il s'est concentré sur la lutte contre la pauvreté des ménages de pêcheurs les plus défavorisés participant à la production, à la transformation et à la commercialisation des produits halieutiques, avec une attention particulière aux femmes. Dans la mise en œuvre, certaines interventions du Programme comme les sensibilisations ont mobilisé l'ensemble des riverains des plans d'eau. Pour d'autres par contre, le choix des bénéficiaires a tenu compte des capacités à conduire les activités avec succès.

**12. En matière de promotion féminine et des jeunes.** L'objectif général du PADPPA accorde une attention particulière aux femmes dont l'activité dans le sous-secteur de la pêche est importante et susceptible d'être développée. L'accent a été mis spécifiquement sur le renforcement des capacités des communautés de pêcheurs à travers des formations et appuis à leurs faîtières, notamment celle constituée en majorité de femmes, à savoir : l'Association Nationale des Mareyeurs/Mareyeuses du Bénin (ANM). La construction des modules de classe a visé essentiellement les enfants des pêcheurs dans les zones de pêche où ces infrastructures ne sont pas décentement disponibles pour favoriser l'accès des enfants à l'éducation. Une importance particulière a été également accordée aux femmes, car la sous composante C2 du Programme s'est concentrée sur la diversification des sources de revenus des pêcheurs et femmes de la filière pêche. Ce qui a permis de conduire des actions spécifiques pour lever certaines contraintes que les femmes de la filière pêche rencontrent dans leurs activités quotidiennes. L'exemple des femmes collectrices de crabes à qui le Programme a livré des pirogues qui leur ont permis d'accroître leurs activités et de réduire leurs peines est digne d'intérêt.

**13. S'agissant du renforcement des capacités locales et de la participation.** Les diagnostics participatifs conduits par les prestataires de services pour identifier les priorités des communautés bénéficiaires du Programme et les investissements dans le cadre du Fonds de Développement Communautaire (FDC) ont permis d'identifier les priorités du groupe cible du Programme.

**14.** A travers la composante A, les groupes cibles du Programme que sont les populations les plus défavorisées des zones de pêche, notamment les femmes, ont acquis beaucoup de connaissances en vie associative, comptabilité, gestion des groupements, santé familiale, hygiène/assainissement, IST/VIH SIDA, scolarisation des filles et alphabétisation (primaire et post). Selon les bénéficiaires, ces connaissances reçues constituent d'importants acquis devant leur permettre de protéger et de gérer durablement les plans d'eau.

**15.** Dans ce cadre, et pour renforcer la sécurité des pêcheurs en mer, la mise en place et l'équipement des Comités de Vigilance et de Surveillance (CVS) constitue une innovation capitale pour la durabilité de la lutte contre les bateaux pirates et les pêcheurs indécents. En effet, les CVS qui sont des structures

---

<sup>2</sup> Plus de 45% des ressources utilisées dans le cadre du FDC sont allées dans la construction des modules de salles de classe et leur équipement.

de l'Union Nationale des Pêcheurs Marins Artisans et Assimilés du Bénin (UNAPEMAB) ont été formés par les Forces Navales aux techniques de sauvetage et d'utilisation de l'équipement. Une convention de partenariat a été signée avec les Forces Navales pour le suivi de leurs activités.

**16.** Dans le cadre de l'appui aux structures faïtières, l'ANM et ses structures décentralisées ont été redynamisées par l'organisation d'ateliers de formation pour les responsables départementaux de l'association. Les membres des bureaux des faïtières ont été formés en développement organisationnel. De même, le personnel de terrain (46 personnes dont 9 femmes) a bénéficié d'une formation en méthodes d'animation et d'intervention en milieu rural, stratégies d'encadrement des groupements, formation en gestion à la base pour le suivi et la gestion des infrastructures sociocommunautaires, formation en cuniculiculture et maraîchage, en vue d'améliorer sa performance sur le terrain.

**17.** Les enfants de pêcheurs étant de potentiels pêcheurs qui augmenteraient davantage la pression sur les plans d'eau, le PADPPA a favorisé leur scolarisation par la construction de modules de classes avec magasins et bureaux dans des zones de pêche qui n'en disposent pas d'assez décentes.

**18.** Il convient cependant de noter que jusqu'au terme du Programme, les plans de gestion des plans d'eau élaborés ne sont qu'à leur début de mise en œuvre. De plus, l'élargissement du Programme à toute l'étendue du territoire national a noyé les efforts accomplis çà et là et réduit la visibilité du succès du Programme. Aussi les déblocages tardifs des fonds pour l'exécution des activités planifiées n'ont pas toujours facilité la réalisation à temps des prévisions.

## **D. Evaluation de la pertinence du Programme**

### **D1. Pertinence des objectifs du Programme par rapport au contexte**

**19.** Face à la dégradation très prononcée des écosystèmes aquatiques, aux conflits intercommunautaires nés de la gestion anarchique des plans d'eau et à la pauvreté continue des communautés de pêcheurs, le gouvernement béninois a fait élaborer le Programme d'appui au développement participatif de la pêche artisanale (PADPPA) d'un montant d'environ 15 milliards de FCFA financé sur un prêt conjoint du FIDA et du FAD. Le PADPPA est donc une réponse aux problèmes de surexploitation qui ont entraîné la dégradation des ressources halieutiques et la baisse du pouvoir d'achat des pêcheurs opérant sur les plans d'eau du sud-Bénin.

### **D2. Pertinence des objectifs du Programme par rapport aux besoins des ruraux pauvres**

**20.** Le PADPPA vise à la fois une meilleure gestion des plans d'eau et un mieux être des populations vivant dans les zones de pêche. En effet, il est ressorti de l'étude de la situation de référence que les cours et plans d'eau du Bénin sont dans un état de dégradation très avancé et qui serait dû au comportement irresponsable des hommes. Il s'en déduit qu'on ne peut attendre un changement de la situation si on ne met pas au centre des activités du Programme les intérêts des communautés. Selon les résultats de l'étude d'impact socioéconomique du PADPPA en 2011, l'analyse de la pertinence montre que les réalisations du PADPPA sont en grande partie concordantes avec les besoins des populations. Cependant, dans sa conception, le PADPPA a souffert d'un manque de prise en compte suffisante de la sécurité alimentaire qui constitue un besoin important des populations. La mise en œuvre du PADPPA devrait entraîner une réduction de la production de la pêche continentale de manière à la ramener de 33 000 tonnes à 18 000 tonnes par an représentant le Maximum Sustainable Yield (MSY)<sup>3</sup>. Mais, les mesures conséquentes n'ont pas été suffisamment prises pour valoriser les plans d'eau en vue de combler le déficit qui serait créé par rapport au niveau de couverture des besoins de la population en produits halieutiques<sup>4</sup>.

### **D3. Cohérence avec les politiques et stratégies**

**21. Politique du Gouvernement dans le secteur agricole.** Avec l'adoption des Documents de Stratégies et de Réduction de la Pauvreté (depuis la stratégie intérimaire jusqu'aux SCRPs), la politique

<sup>3</sup> Pêche maximum annuelle autorisée

<sup>4</sup> Revue à mi-parcours du PADPPA, Rapport final Octobre 2008, page 38.

agricole s'est inscrite dans les orientations générales définies. A cet effet, plusieurs documents de stratégies ont été élaborés pour la conduite des actions dans l'agriculture. On distingue notamment : la Déclaration de Politique de Développement Rural (juin 2000), le Schéma Directeur du Développement Agricole et Rural (avril 2000) et le Plan Stratégique Opérationnel (août 2000). C'est sur la base de ces différents documents que les actions ont été menées dans le secteur agricole jusqu'en 2006 où l'initiative du Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (PSRSA) a été lancée pour constituer le cadre fédérateur des différentes stratégies en cours. Dans chacun de ces documents, la politique vise entre autres à : (i) contribuer à la croissance économique, à l'équilibre de la Balance commerciale et à la création de l'emploi ; (ii) assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle d'une population en pleine expansion ; (iii) contribuer à l'amélioration du niveau de vie des populations par l'augmentation du pouvoir d'achat des producteurs ; (iv) diversifier et augmenter de manière durable la production agricole ; et (v) contribuer au sein des communautés rurales à l'amélioration des rapports hommes/femmes.

**22.** En ce qui concerne le sous secteur de la pêche, c'est à partir de 2007 avec le document de Politique de Développement du sous secteur des Pêches en République du Bénin (PDP), que les stratégies et actions ont été clairement élaborées pour le développement des filières halieutiques. Dans ce document, l'objectif global de la politique est de garantir une pêche responsable, donc durable, en vue d'accroître les avantages économiques et sociaux et sa contribution à la sécurité alimentaire, en respect de la préservation de l'environnement aquatique. Ainsi, il a été défini trois principaux axes d'intervention : (i) la réhabilitation des plans d'eau, (ii) le développement de l'aquaculture, et (iii) le renforcement des capacités institutionnelles. Force est de constater que ces axes cadrent bien avec les domaines d'intervention du PADPPA.

**23. Politique du FIDA dans le secteur agricole.** A l'issue de l'évaluation du programme pays du Bénin en 2004, l'une des recommandations était d'aider les pauvres à maîtriser leur développement en leur offrant des alternatives économiquement viables. En effet, le FIDA insistait sur la « nécessité d'une réflexion stratégique pour savoir comment augmenter la rentabilité des activités productrices de revenus dans une optique de filière et quelles alliances nouer à cet effet, puis d'autre part, comment promouvoir des activités "hors-sol" (petit élevage en stabulation, transformation de produits agricoles et de la pêche, artisanat, micro-entreprises, etc.) qui offrent un revenu familial décent qui ne reposent pas sur la disponibilité de terres ou les activités de pêcheurs... ». Par ailleurs, le FIDA adhère aux principes de la déclaration de Paris notamment celui sur l'alignement des PTF sur les priorités définies par les politiques nationales. Il s'en déduit que le PADPPA est en parfaite cohérence avec la politique du FIDA dans le secteur agricole et rural. En effet, les objectifs du PADPPA s'inscrivent bien dans le cadre d'intervention stratégique du FIDA au Bénin (COSOP) dont l'objectif général est de soutenir le gouvernement dans sa Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRP) et de contribuer à atteindre l'Objectif 1 des OMD qui consiste à réduire le taux de pauvreté de moitié d'ici 2015.

#### **D4. Cohérence avec les autres politiques sectorielles**

**24.** En tant que premier programme intégré du sous secteur Pêche, le PADPPA a mené des actions d'ordre social qui sont en parfaite cohérence avec les politiques sociales définies avant ou après lui, à savoir :

- ❖ les Plans Nationaux de Développement du Secteur Santé (Plans et Stratégies Nationales de Développement du Secteur Santé qui couvre les périodes 2002-2006, 2007-2016 et 2009-2018) et qui sont conformes à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ;
- ❖ le Plan Décennal de Développement du Secteur de l'Education (PDDSE) pour la période 2006-2015 qui a permis au Bénin d'être accepté parmi les pays bénéficiaires de l'Initiative Fast Track qui est un ensemble de ressources additionnelles d'un montant d'environ cinquante (50) milliards FCFA ;
- ❖ la Politique Nationale d'Education des Filles adoptée par le Gouvernement en 2007 ;
- ❖ la Politique Nationale de l'Emploi au Bénin ;

- ❖ la Politique de Développement de la Micro finance (PDM) 2007-2015, adoptée par décret en décembre 2007. Cette politique repose sur la vision selon laquelle : « Le Bénin dispose d'un secteur de micro finance professionnel, viable, intégré au secteur financier et contribuant efficacement à l'accès aux services financiers pour tous d'ici à 2015 ».

## **E. Coûts et financement du Programme**

**25. Coûts du Programme.** Le coût total estimé du Programme, hors taxes et droits de douane, s'élève à 23,439 millions USD. Le programme est financé par le FIDA, la BAD, le Bénin et les bénéficiaires. La répartition du coût total par source de financement et par composante se présente comme suit :

Tableau N°1 : Répartition des coûts par source de financement et par composante

(En milliers USD)

<b>Composantes</b>	<b>Prêt FIDA</b>	<b>Prêt FAD</b>	<b>Gouvernement</b>	<b>Bénéficiaires</b>	<b>Total</b>
A. Renforcement des Capacités	3 904,34	2 124	830,9	310,1	7 169,34
B. Réhabilitation/Aménagement Plans d'Eau	3 271	3 271	102,3		6 644,3
C. Rationalisation Filière Pêche/AGR	3 633	2 559	85,6	320	6 597,6
D. Coordination/Gestion	1 278	1 278	471,8		3 027,8
<b>Total</b>	<b>12 086,34</b>	<b>9 232</b>	<b>1 490,6</b>	<b>630,1</b>	<b>23 439,04</b>

**26.** Il ressort de ce tableau que le FIDA a apporté une part importante de sa contribution au renforcement des capacités (environ 3,9 millions USD). Le financement des autres composantes (excepté la composante C) s'est fait de façon égalitaire avec la BAD et une contribution du gouvernement du Bénin. La contribution globale du FIDA au financement du PADPPA s'élève à environ 12 millions USD, soit 51,6% du financement. La contrepartie béninoise qui représente 6,4% du financement n'a pu être décaissée qu'à 27,4% au 31 décembre 2011.

En ce qui concerne la gestion financière du Programme, la dernière mission de supervision du FIDA a relevé comme auparavant, un retard dans la production des états financiers et le recours systématique au traitement extra comptable des données pour la préparation des DRF. Au 31 décembre 2011, huit (08) états financiers et huit (08) rapports d'audit ont pu être finalement élaborés. Ceux de 2011 sont en cours d'élaboration.

## **F. Evaluation de l'efficacité du Projet**

**27.** L'efficacité du PADPPA doit être analysée dans un premier temps au regard des enjeux qu'il représente tant pour la génération actuelle des communautés de pêcheurs que celle à venir. En effet, la création des conditions nouvelles requises pour faire adopter aux communautés de pêcheurs de nouvelles activités génératrices de revenus permettant de les occuper hors des plans d'eau naturels exige un travail de sensibilisation, de conscientisation et d'accompagnement dont le coût ne saurait être comparable à d'autres contextes de promotion de produits. C'est une œuvre de longue haleine qui doit tenir compte de la culture de ces populations pour qui "aller pêcher" va au-delà de la recherche d'un revenu monétaire.

**28.** L'expérience du PADPPA n'a pas permis de dire de façon précise combien de pêcheurs ont été sortis des plans d'eau ou reconvertis à 100% dans d'autres activités. Cependant, les activités génératrices de revenus développées avec les bénéficiaires d'AGR (2598 bénéficiaires) ont permis d'occuper une partie importante du temps de ces derniers, temps qu'ils auraient passé sur l'eau à pêcher, à continuer d'épuiser le peu de ressources halieutiques restant dans les plans d'eau. Selon les études d'impact socio-économiques, ce temps consacré aux AGR leur fait gagner 366 F CFA par jour de plus que ceux qui n'ont pas bénéficié des actions du Programme, soit un gain de plus de 347 Millions de francs CFA par an. Ce revenu supplémentaire n'est certainement pas encore suffisamment motivant pour amener les bénéficiaires à allouer 100% de leur temps à l'activité hors pêche. On peut cependant noter que les ressources investies sur les bénéficiaires impactent positivement leurs conditions de vie et qu'avec la

poursuite des efforts, les AGR hors pêche pourraient ainsi offrir des avantages comparatifs égaux ou supérieurs à ceux de la pêche.

29. Quant aux enjeux de la régénération des ressources naturelles et leur protection pour les générations futures, le Bénin a signé différentes conventions internationales qui l'obligent à protéger les ressources naturelles et l'environnement : convention sur la lutte contre la désertification, convention sur la lutte contre le réchauffement climatique, convention sur la protection de la biodiversité etc.

30. Les points d'inefficience relevés dans le cadre de la gestion du Programme concernent les retards énormes (allant jusqu'à 3 ans) observés avant le démarrage des opérations de terrain. En outre, certaines opérations sont revenues trop chères au Programme en l'occurrence les études pour la construction d'un centre de formation et de recherche développement en aquaculture qui ont couté ... F CFA.

## G. Examen des produits du Programme

31. Tableau N° 2 : Enchaînement des résultats

Résumé narratif	Indicateurs vérifiables
<b>But/Impact</b>	<b>Données Enquêtes INSAE (EMICOV)</b>
Contribuer à la lutte contre la pauvreté des ménages de pêcheurs les plus défavorisés par l'amélioration de leurs revenus et de leurs conditions de vie :  Les revenus moyens des ménages sont augmentés de façon durable	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le revenu des bénéficiaires du Programme a connu une augmentation différentielle de 0,80 dollars par jour comparativement aux non bénéficiaires du Programme ;</li> <li>Le nombre de ménages appuyés par le Programme bénéficiant d'une plus grande sécurité alimentaire a baissé en 2011 contrairement aux prévisions initiales d'augmentation ;</li> <li>Le taux d'alphabétisation par sexe<sup>5</sup> a augmenté de 7% dans la zone du Programme en 2011.</li> </ul>
<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Données Enquêtes INSAE (EMICOV)</b>
<ol style="list-style-type: none"> <li>Renforcer les capacités des communautés cibles à gérer efficacement les ressources naturelles</li> <li>Restaurer et accroître durablement les potentialités des ressources halieutiques nationales</li> <li>Diversifier les moyens d'existence des groupes cibles afin de réduire la pression sur les plans d'eau</li> <li>Gérer efficacement le Programme</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le pouvoir d'achat des ménages défavorisés appuyés a augmenté au cours du Programme<sup>6</sup> ;</li> <li>Les prises maximum sont passées de 33 000 à 31 000 t/an en 2011 contre une prévision de prises équilibrées Maximum Sustainable Yield (MSY) à 18.000 t/an ;</li> <li>Le Nombre de pêcheurs est de 50 000<sup>7</sup> contre une diminution prévisionnelle de 40.000 à 34.000 en 2011 : le Programme n'a pas pu inverser l'évolution du nombre de pêcheurs sur les plans d'eau. Cet indicateur était trop ambitieux pour le Programme ;</li> <li>La gestion du Programme a connu des difficultés aussi bien institutionnelles que techniques (surtout en termes d'approche de mise en œuvre et de suivi liées au mode de financement pari pasu).</li> </ul>
<b>Produits &amp; Actions</b>	<b>Données au niveau du projet (Responsable Suivi-évaluation)</b>
<b>Renforcer les capacités des communautés cibles à gérer efficacement les ressources naturelles</b>	

<sup>5</sup> Estimation de la mission chargée du rapport d'achèvement

<sup>6</sup> La contribution des bénéficiaires aux dépenses de scolarisation des enfants est de 16 % plus élevée que celle de non bénéficiaires (Etudes impacts socio-économiques PADPPA 2011).

<sup>7</sup> Source :

<p><b>1.1.</b> La capacité de gestion durable des ressources naturelles des institutions de soutien et des institutions de base est renforcée</p> <p><b>1.2</b> L'accès aux services sociocommunautaire y compris le désenclavement est amélioré dans les communautés ayant respecté les termes de partenariat avec le programme</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 5 associations socio professionnelles appuyées<sup>8</sup> ;</li> <li>• 8 structures de soutien appuyées<sup>9</sup> (CeRPA+ DPP+D/Pêches) ;</li> <li>• 6 sessions de formation organisées en santé de la reproduction, hygiène et assainissement, IEC, Développement organisationnel au profit de 2221 personnes sur 1200 prévues dont 90% de femmes ;</li> <li>• 2 visites d'échanges d'expériences au niveau local organisées au profit des pêcheurs, mareyeuses, pisciculteurs etc. ;</li> <li>• 2 campagnes d'alphabétisation organisées au profit de 3090 apprenants dont 57% de femmes ;</li> <li>• 39,24% du fonds de développement communautaire (FDC) ont été utilisés dans le cadre de la réalisation des infrastructures socio communautaires<sup>10</sup> sur 2,3 Milliards FCFA prévues.</li> </ul>
<p><b>Restaurer et accroître durablement les potentialités des ressources halieutiques nationales</b></p>	
<p><b>2.1</b> Les aménagements et la réhabilitation des plans et cours d'eau sont réalisés</p> <p><b>2.2.</b> L'érosion des berges et des bassins versants est maîtrisée</p> <p><b>2.3</b> Les ressources halieutiques sont reconstituées</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 52 plans de gestion des plans d'eau et de retenues élaborés avec la mise en place de conventions de gestion et bureaux de comités de gestion</li> <li>• 650 hommes-mois mobilisés pour les travaux à haute intensité de main d'œuvre dans le curage des canaux et l'enlèvement manuel de sédiments du lac Ahémé</li> <li>• 306 étangs/trous à poissons creusés dans le cadre des micros entreprises piscicoles sur une prévision de Cinq cents (500) étangs de 300 m<sup>2</sup> chacun construits par la méthode HIMO.</li> <li>• 1816 ha de bassins versants des cours et plans d'eau reboisés</li> <li>• 110 ha de plantation de mangroves réalisés sur 150 prévus</li> <li>• 46 frayères réalisées (30 réhabilitées au lac Ahémé et 16 créées au lac Nokoué et sur la lagune de Porto-Novo)</li> <li>• 680 000 alevins collectés et utilisés pour l'empoissonnement des retenues d'eau sur 900 000 prévus</li> <li>• 40 pirogues et 40 lots d'engins de pêche octroyés aux pêcheurs</li> </ul>
<p><b>Diversifier les moyens d'existence des groupes cibles afin de réduire la pression sur les plans d'eau</b></p>	
<p><b>3.1</b> L'accès aux stocks halieutiques des fonds marins à haute valeur commerciale non exploités est facilité</p> <p><b>3.2</b> Une aquaculture durable est adoptée et développée</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 atelier de pêche réhabilité sur 2 prévus</li> <li>• 2 unités de pêche à la ligne équipées et fonctionnelles</li> <li>• 3 équipages formés sur 2 prévus</li> <li>• 60 enclos et cages construits /réhabilités (55 cages et 5 enclos)</li> <li>• 32 lots de matériel piscicoles mis en place sur 40 lots prévus (filet, épuisette, table de tri, balance, bac, seau, etc.)</li> </ul>

<sup>8</sup> Appuis donnés aux associations socioprofessionnelles : sensibilisation, l'information et la formation en matière de vie associative, de gestion/principes coopératifs, d'hygiène, le renforcement des capacités des ONG en charge de l'animation/formation des bénéficiaires, l'élaboration des plans de gestion des ressources ; le financement de la réalisation et/ou la réhabilitation d'infrastructures sociales à travers un Fonds de Développement Communautaire (FDC)

<sup>9</sup> Appuis donnés aux structures de soutien : renforcement des capacités de coordination et de suivi des DPP, D/Pêches, CeRPA, etc., le suivi du programme de gestion des plans d'eau ; la mise sur pied d'un système destiné à renforcer la sécurité des pêcheurs en mer et à assurer une surveillance rapprochée des zones de pêche artisanale.

<sup>10</sup> Treize (13) modules de trois salles de classes, soit 39 salles de classe avec magasins et bureaux équipés de 1440 tables et bancs pour écoliers et élèves, de 64 bureaux Directeurs et enseignants, de 64 chaises bourrées, et de 112 chaises ordinaires dans les communes de Sô-Ava, Cotonou, Kpomassé, Athiéme, Gogounou et Ouassa Péhunco.

Une plateforme de transfert de produits de pêches a été construite à Porto-Novo et l'embarcadère de la Direction des Pêches à Cotonou a été aménagé par le programme. De même, treize (13) hangars de commercialisation des produits de pêche dont 3 à savè, 4 à Grand-Popo et 6 à Malanville ont été construits, avec un poste de contrôle de pêche à Malanville.

Quant aux ouvrages anti érosifs en cours de réalisation, il s'agit de 1088,5 ml de caniveaux en béton armé avec dalettes, 500,5 ml de murets, 1390 ml d'aménagements de voies et trois ouvrages de franchissement sur 3 sites : Kpomassé (Agbanto et Sègbohoulè), Comé (Ouèdèmè-Pédah)

<p><b>3.3</b> Les capacités des acteurs (hommes et femmes) impliqués dans les activités de transformation, de conservation et de commercialisation des produits halieutiques sont améliorées</p> <p><b>3.4</b> Les AGR hors pêche sont développées et soutenues</p> <p><b>3.5</b> L'accès des groupes cibles aux services financiers est facilité</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 284 679 alevins acquis et mis en charge au niveau des infrastructures piscicoles sur 300.000 prévus</li> <li>• 78 tonnes d'aliments poissons acquis pour l'approvisionnement des infrastructures piscicoles sur 200 tonnes prévus</li> <li>• 202 bénéficiaires formés/recyclés en pisciculture sur 225 prévus</li> <li>• 150 H/J d'appui conseil en pisciculture sur 140 H/J prévus</li> <li>• 371 bénéficiaires formés en conservation et transformation</li> <li>• 155 fumoirs à poissons construits sur 200 fumoirs prévus</li> <li>• 530 bénéficiaires équipées en lots de matériels de conservation et de commercialisation des produits de pêche</li> <li>• 50 caisses isothermes mises à la disposition des femmes</li> <li>• 14 postes de ventes construits /réhabilités</li> <li>• 153 pirogues /matériels de collecte de crabes et d'huîtres acquis au profit des femmes collectrices sur 200 pirogues et matériels de collecte prévus</li> <li>• 2598 bénéficiaires formés en AGR</li> <li>• 2000 bénéficiaires appuyés en matériel et intrants de démarrage des AGR</li> <li>• 8 partenariats réalisés dont 3 avec BRS, CFAD et SIA N'SON, et 5 collaborations à travers les PCZ, ID-Pêche, APETECTRA, ALDIPE, MJCD, CeRPA Ouémé-Plateau avec MDB</li> <li>• 276 840 000 FCFA de crédit, 2 fonds de garantie (20 000 000 et 10 000 000 FCFA) et un fonds de refinancement de 10 000 000 FCFA mis en place sur 340 millions de Fonds de crédit prévus au profit de 1236 bénéficiaires</li> </ul>
<p><b>Gérer efficacement le Programme</b></p> <p><b>4.1</b> Le Programme est exécuté correctement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sessions organes d'orientation (CNO, CRCO) régulièrement tenues, documentées et la plupart des recommandations mises en œuvre</li> <li>• Etats financiers élaborés et Audits annuels réalisés</li> <li>• PTBA et rapports annuels élaborés</li> </ul>

## **H. Evaluation de l'efficacité du Programme**

**32.** La mise en œuvre du PADPPA a connu une évolution record au cours des trois dernières années, période où le FIDA s'est impliqué dans la supervision directe du programme. En effet, la gestion directe par le FIDA de sa contribution financière à la mise en œuvre du PADPPA a permis d'accélérer son exécution : le taux de réalisation physique du PADPPA est passé de 24% à la revue mi-parcours en 2008 (après 5 ans d'exécution) à 70,15% en fin de programme (2011). L'amélioration notable du taux de réalisation après la revue à mi parcours s'explique par la volonté affichée par l'ensemble des parties à contribuer à cette amélioration afin que le Programme laisse au niveau des communautés, à son achèvement, les bases essentielles par lesquelles les objectifs initiaux pourraient être atteints. Les objectifs spécifiques poursuivis par le PADPPA étaient : (i) Renforcer les capacités de gestion durable des ressources naturelles des institutions de base et des institutions de soutien ; (ii) Restaurer et accroître durablement les potentialités des plans d'eau ; (iii) Diversifier les moyens d'existence des groupes cibles afin de réduire la pression sur les plans d'eau ; (iv) gérer efficacement le Programme.

**33.** A la clôture du PADPPA en décembre 2011, les structures faîtières des organisations de pêcheurs maritimes (par exemple) sont plus à même d'assurer la surveillance en mer grâce au bac motorisé et aux équipements de communication reçus du PADPPA. Les ressources maritimes sont ainsi mieux sauvegardées pour les pêcheurs maritimes artisanaux contre les pirates de mer qui fréquentent les côtes

bénoises. La Direction de la planification et de la Prospective (DPP) et la Direction des Pêches, toutes du Ministère de l'Agriculture de l'Élevage et de la Pêche, sont équipées en moyens roulants et matériel informatique qui facilitent les missions de suivi, le traitement et le stockage des données collectées par les CeRPA qui ont aussi bénéficié du PADPPA de matériels de collecte des données statistiques. Si dans l'ensemble ces renforcements institutionnels ont pu se faire avec des effets notoires, quelques uns tels que l'alphabétisation et les visites d'échanges ont été insuffisants. Ils auraient dû bénéficier de plus d'attention pour le profit des groupes cibles à la base car les communautés apprennent mieux de leurs pairs surtout quand elles ont la capacité de noter dans leurs langues les expériences étudiées. De même, le choix à temps d'un maître d'ouvrage délégué (retardé par les procédures nationales de passation des marchés) aurait permis un meilleur taux de réalisation des infrastructures sociocommunitaires prévues dans le cadre du Programme.

**34.** Les fondements pour une restauration et un accroissement durable des potentialités des plans et retenues d'eau ont pu être mis en place par le PADPPA à travers les plans de gestion des plans et retenues d'eau élaborés et les dispositions prises pour leur mise en œuvre (mise en place de conventions de gestion et de bureaux des comités de gestion). Mais, les effets de cet effort pour la restauration des ressources halieutiques ne seront visibles que si ces acquis sont repris et consolidés par d'autres structures/projets intervenant dans le secteur. De même, l'anéantissement des efforts de reboisement déployés par le Programme par les feux de végétation observés est préoccupant et mérite que les projets/programmes futurs affinent davantage la stratégie de mise en place des plants de protection des berges des cours et plans d'eau. La mobilisation du temps de travail des populations riveraines des plans et retenues d'eau autour des activités de curage des canaux et d'enlèvement manuel de sédiments du lac Ahémé n'a pu se faire que partiellement de même que celles de mise en place d'étangs/trous à poissons à titre de micros entreprises piscicoles construits par la méthode HIMO. La viabilité de la plupart des micro-entreprises piscicoles reste problématique alors que le développement de la pisciculture aurait pu constituer un point important du succès du Programme. La non disponibilité d'alevins et d'aliments à coûts accessibles pour les bénéficiaires du Programme ont été les principaux facteurs d'échecs des micro-entreprises piscicoles. Les frayères réhabilitées au lac Ahémé et créées sur le lac Nokoué et sur la lagune de Porto-Novo constituent les plus importants succès dans le cadre de la restauration et de l'accroissement durable des potentialités des plans et retenues d'eau selon les témoignages des populations riveraines.

**35.** La réduction de la pression sur les plans d'eau n'a pas pu être perceptible à la fin du PADPPA malgré l'importance des moyens déployés pour *(i)* faciliter l'accès aux stocks halieutiques non exploités des fonds marins à haute valeur commerciale (réhabilitation d'un atelier de pêche, équipement et remise en fonctionnement d'unités de pêche à la ligne, formation d'équipage) ; *(ii)* l'appui à l'adoption de l'aquaculture (appui matériel et formation) ; *(iii)* le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans la transformation, la conservation et la commercialisation des produits de pêche par des dons de matériels et équipements et surtout des formations ; *(iv)* l'appui à l'adoption des AGR hors pêche (dotation de matériel et équipement pour la conduite des AGR et formation des bénéficiaires), puis *(v)* la facilitation de l'accès au crédit à travers divers partenariats avec les IMF et des ONG. L'étude d'impact a montré que les différentes activités et réalisations sont en grande partie concordantes avec les besoins des populations, mais n'ont pas comblé les attentes de la majorité des bénéficiaires.



*Photo1 : Les mareyeuses de Malanville à la réception de leurs hangars de marché.*

## **I. Evaluation de l'impact**

**36.** L'étude d'impact socioéconomique et l'audit environnemental réalisés dans le cadre de la mesure des changements induits par le Programme ont fourni au présent rapport les bases essentielles des analyses quantitatives, nuancées par les résultats de diverses discussions avec différents groupes d'acteurs. Ainsi, il ressort que les interventions du PADPPA ont eu des impacts positifs sur les bénéficiaires et leur environnement. Toutefois, compte tenu de la mise en place tardive de certains appuis notamment aux AGR hors pêche (élevage de porc par exemple) les impacts de ces réalisations ne pourront s'observer que bien plus tard si les accompagnements attendus des structures pérennes de l'Etat suivent.

**37. Revenu et sécurité alimentaire et nutritionnelle.** Selon l'étude d'impact socioéconomique, la participation au PADPPA a eu un effet positif sur le revenu des bénéficiaires. Les interventions du Programme ont contribué à augmenter de 133 680 FCFA environ le revenu annuel des bénéficiaires, soit un surcroît du revenu journalier de 366 FCFA par bénéficiaire du PADPPA. Cet accroissement du revenu est considérable et l'impact aurait pu être bien meilleur si les appuis avaient pu couvrir une grande part des attentes des bénéficiaires<sup>11</sup>. Cependant, la situation alimentaire et nutritionnelle des bénéficiaires du Programme n'est pas significativement différente de celle des non-bénéficiaires. L'effet induit par la participation au Programme sur le revenu des bénéficiaires n'est pas encore suffisamment grand pour induire une amélioration significative dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages appuyés.

**38. Ressources naturelles et environnement.** Trois principales activités ont été menées par le Programme pour favoriser une gestion des ressources naturelles respectueuse de l'environnement. Il s'agit, entre autres, de l'agroforesterie, l'empoissonnement des rivières ou des retenues d'eau associé par endroits à la mise en place des cages flottantes et enfin la gestion durable de ces ressources. Toutes ces activités se caractérisent en général par une augmentation de travail pour les bénéficiaires. La contribution financière des bénéficiaires est faible au niveau de l'empoissonnement et de la gestion des ressources naturelles mais elle apparaît élevée dans le cas de l'agroforesterie. En effet, les populations estiment que l'achat des plants et l'entretien des plantations exigent une disponibilité en moyens financiers. La gestion des ressources naturelles a aussi été caractérisée par la protection des berges à travers la plantation des palétuviers, la lutte antiérosive et la formation des pépiniéristes. Dans la majorité des cas, les plants installés au niveau des berges ont souffert d'entretien en raison des moyens d'accompagnement qui n'ont pas toujours suivi leur mise en place. Cependant, les bénéficiaires de Gbéhoué (commune de Grand-Popo) ont donné un satisfecit à cette activité. Celle-ci aurait engendré

<sup>11</sup> 1236 bénéficiaires de crédits sur 2598 bénéficiaires formés en AGR.

l'amélioration de la productivité des plans d'eau en poisson. Pour eux, les palétuviers plantés favoriseraient le développement des espèces halieutiques qui y trouvent un refuge pour leur reproduction.

**39.** Quant à l'agroforesterie, elle a induit un changement dans les habitudes des bénéficiaires. Ainsi, cette activité a contribué à réduire la déforestation par la plantation des arbres dans la plupart des villages d'intervention du PADPPA. Ceci se justifie par le niveau de satisfaction des bénéficiaires qui estiment que non seulement ces arbres ont un effet positif sur l'environnement mais aussi contribuent à l'amélioration de leur situation socio-économique au niveau des ménages. A Tounga (commune de Malanville), les populations ont déclaré : « *nous sommes contents avec les arbres et nous avons même demandé de compléter. De nos jours, les arbres servent de lieu de repos (ombrage) pour les usagers du fleuve. Même les dissidents de l'autre hameau viennent se reposer là avec leurs chaises* ». A ce titre, la plantation des arbres au niveau des berges du fleuve qui, en son temps, a failli diviser les populations riveraines, est devenue le facteur unificateur.

**40.** Par ailleurs, l'installation des frayères dans certaines zones d'intervention a eu un impact significativement positif sur le repeuplement des plans d'eau qui n'ont pas bénéficié d'un empoissonnement par des alevins. En effet, ces frayères créent des habitats et facilitent la reproduction des poissons. Cette action du PADPPA a été beaucoup appréciée des populations qui souhaitent une continuation de celle-ci.

**41.** En outre, l'analyse de l'impact du Programme sur les ressources naturelles a permis d'apprécier suivant trois périodes l'évolution de certains indicateurs liés à la pêche dans les zones d'intervention. Ces indicateurs ont été appréciés par une diminution, une augmentation ou un statu quo (situation inchangée) respectivement par rapport aux années 2010, 2005 et 2000. Il ressort de l'analyse que dans l'ensemble des zones, la pêche a connu une régression très considérable de 2000 à 2005 et 2005 à 2010<sup>12</sup>. En effet, les quantités de poissons pêchés ont totalement diminué du fait d'une baisse de la productivité au niveau des plans d'eau avec une chute nette de la taille moyenne des poissons. Cette situation est aggravée par la disparition de certaines espèces, ce qui réduit sans doute la diversité des espèces pêchées. Comme corollaires, il s'en est suivi la réduction de la fréquence de pêche et la diminution des revenus issus de la pratique de l'activité de pêche. De même, la distance où se pratique la pêche par rapport aux habitations et le temps passé sur l'eau sont devenus relativement plus longs. Malheureusement, la demande en produits de pêche s'accroissant de plus en plus, cet état de chose affecte négativement le prix de vente de ces produits. Toutefois, ces changements négatifs n'ont pas pour autant affecté les acteurs s'adonnant à l'activité de pêche. La résistance au changement de comportement et la difficulté liée à la mutation professionnelle pourraient expliquer cette tendance. En d'autres termes, les populations ciblées sont culturellement enracinées dans l'activité de pêche et éprouvent du mal à s'adonner à d'autres activités quoi que génératrices de revenus. Ceci confirme l'hypothèse que tout développement n'intégrant pas la dimension culturelle dans son processus est voué à l'échec. Cependant, le nombre de pêcheurs ayant développé des AGR ayant sensiblement augmenté, des résultats plus satisfaisants pourront être atteints. Il en est de même du nombre d'étangs creusés et fonctionnels.

**42. Institutions et politiques.** Sur le plan institutionnel, le Programme a eu pour mérite de rendre opérationnels ou de mettre en place les comités de gestion des plans d'eau. En effet, avec l'appui du PADPPA, les plans de gestion des Plans et retenues d'eau (PGPE) ont été élaborés de façon participative avec les acteurs à la base. La dynamisation de ces comités permettra une meilleure gestion des ressources naturelles liées à l'eau. Cependant, certaines voix s'élèvent dans la zone du sud pour fustiger la politisation à outrance de ces instances dirigeantes. En témoigne l'assertion d'un responsable au niveau département de ces institutions locales: « *les membres désignés pour faire partie du comité local de gestion du PGPE sont souvent remplacés par d'autres personnes une fois la liste arrivée au niveau communal* ». Par contre, au nord, les populations sont unanimes pour reconnaître le bienfait de la résurrection du comité de gestion dans certaines de leurs localités. « *Cette*

<sup>12</sup> Rapport étude impact socioéconomique du PADPPA, 2011

*retenue est construite depuis 1998-1999, mais le comité qui la gérait n'est pas fonctionnel. L'ancien comité ne fonctionnait pas bien. Il était nécessaire de le remplacer. Nous sommes très contents », s'exclamait le secrétaire du comité de gestion actuel d'une retenue d'eau dans cette zone.*

**43.** Par ailleurs, il est à noter les nombreux efforts qui sont faits pour l'organisation des femmes autour d'une activité génératrice de revenus. En d'autres termes, les femmes ayant reçu des formations sur le maraîchage, le mareyage, etc. ont été sensibilisées et renforcées pour se constituer en association ou groupement. De même, dans le cadre de la facilitation de l'accès aux crédits tant au niveau des hommes que des femmes, PADPPA a suscité l'organisation des femmes en des groupes de tontine afin d'assurer leur accès à des microcrédits. Cependant, dans la zone septentrionale, les femmes ont déploré l'inexistence des statuts et règlements intérieurs pour leur organisation. Elles ont confié que : « *Si nous allons quelque part, qu'est-ce qui atteste de notre existence. Nous n'avons pas dans ce sens apprécié l'animateur* ». La concrétisation de l'existence de ces associations et groupements par des textes réglementaires permettrait de rendre plus visibles les actions du PADPPA dans ce domaine.

**44. Marchés.** Le Programme a appuyé les bénéficiaires en améliorant les conditions de conservation des produits (bac isotherme), de transformation (don de gants, tabliers, couteaux de travail, fumoirs améliorés, etc.) et de commercialisation (construction de hangars de marchés, de postes de contrôle etc.). Cependant ce rôle est perçu comme insuffisant par les bénéficiaires des AGR hors pêche dont certains éprouvent de la peine à écouler leurs produits. L'accompagnement du Programme aurait pu s'étendre sur l'identification des opportunités de marché et l'établissement de relations commerciales durables au profit des bénéficiaires ayant développé des AGR hors pêche.

#### **J. Evaluation de la durabilité**

**45. Durabilité politique et institutionnelle.** Au plan institutionnel, les perspectives sont bonnes pour la poursuite des actions dans le secteur pêche<sup>13</sup> mais il faut craindre la déconnexion avec les initiatives prises par le PADPPA. D'où la nécessité d'une bonne documentation sur les réalisations du Programme et leur affectation aux structures les plus indiquées pour leur suivi et pérennisation. Les efforts actuels des responsables vont dans le sens de la négociation d'une deuxième phase du Programme. En cas de succès, c'est très important que cette deuxième phase se réalise avec une forte implication de la Direction des pêches et des démembrements des CeRPA. De nouveaux projets sont en voie de démarrage ou de mise en œuvre avec des composantes dans le secteur pêche qui pourraient poursuivre certaines actions du PADPPA : PADA, PROVAC.

**46. Durabilité environnementale :** La prise en compte de l'environnement a été au centre des actions du PADPPA. Les formations données dans le cadre du maraîchage ont mis l'accent sur l'utilisation des intrants spécifiques voire biologiques.

*La réduction du phénomène d'érosion :* La réalisation de plusieurs mètres linéaires de caniveaux a contribué à assurer un meilleur drainage des eaux de pluie. De même, le reboisement des bassins versants (1816 ha) réalisés et les ouvrages antiérosifs installés (1088,5 mètres linéaires de caniveaux, 500,5 mètres linéaires de murets, 1390 mètres linéaires d'ouvrages de franchissement) ont permis une meilleure salubrité dans les localités bénéficiaires. Il en est attendu dans les années à venir un ralentissement considérable de l'érosion des bassins versants et une réduction du comblement des cours et plans d'eau.

*L'augmentation relative de la population de poissons :* Les études d'impact du PADPPA (études socioéconomique et environnementales 2011) n'ont pas fait de mesures directes prouvant une augmentation de la population de poissons dans les plans d'eau où le Programme a mené des actions. Cependant, en se fondant sur les conclusions de Bagan 2005<sup>14</sup> relatives aux facteurs qui favorisent l'évolution du stock halieutique, on peut affirmer que les conditions favorables mises en place par

<sup>13</sup> Place des produits halieutiques dans les stratégies nationales, formulation et démarrage imminents d'autres projets dans le sous-secteur, exigence de l'Assemblée Nationale d'une augmentation de la part du budget affecté au secteur agricole

<sup>14</sup> Bagan 2005 : Etude participative des dynamiques des populations halieutiques du complexe lac Ahémé, chenel Aho, lagunes côtières

PADPPA au niveau des plans d'eau ont permis un accroissement de la population des poissons dans ces plans d'eau. Il faudra également noter que dans les frayères installées, on note la présence des espèces de poissons telles que « aglo et dahoui en langue goun » qui ont commencé à se faire rare dans les plans d'eau. Ceci met en évidence, le rôle de sauvegarde des ressources halieutiques que jouent les frayères.



*Photo montrant la présence d'une autre espèce de poissons dans une cage*

**47. Durabilité sociale et organisationnelle<sup>15</sup>.** Le PADPPA a permis dans une certaine proportion l'amélioration du niveau de vie des populations sur l'ensemble de la zone d'intervention. Ainsi, grâce à l'augmentation substantielle de ressources induites par le Programme, les familles font notamment face aux charges d'éducation des enfants (achat de fournitures, autres besoins, etc.). Certains bénéficiaires se sont davantage dotés d'équipements complémentaires de travail (cages flottantes). D'autres encore ont acquis des groupes électrogènes et poste récepteur TV. Le Programme a permis la réorganisation des acteurs et l'amorce de la reconversion de quelques uns. Il a aussi permis le règlement de quelques conflits autour des plans et retenues d'eau. De même, les infrastructures socio-communautaires (modules de classes, hangars de marché, etc.) réalisées par le Programme ont permis d'améliorer le cadre de vie des populations. Leur proximité avec les villages a réduit la pénibilité de la marche aux écoliers des communautés bénéficiaires.

**48.** Les avantages du PADPPA ont touché aussi bien les hommes que les femmes. Ainsi, pour assurer l'autonomisation des femmes, plusieurs d'entre elles ont bénéficié de dons de pirogues. Des cotisations journalières de 100 F CFA par pirogue et par bénéficiaire sont instituées pour assurer la maintenance et le renouvellement de ces acquis. Ces femmes sont aussi membres des Comités de Gestion des Plans d'Eau (COGES) qui représentent aujourd'hui les piliers importants du mécanisme de cogestion. Ceci constitue une garantie de la participation des bénéficiaires et en particulier des femmes aux prises de décisions. Le taux moyen de 13,5% de femmes désignées pour participer aux activités au sein des organes de gestion (COGES) mis en place paraît faible, mais c'est déjà le signe d'un début de prise de conscience collective sur la nécessité d'une plus grande implication des femmes dans les processus de prise de décision.

**49. Durabilité économique et financière.** Les activités alternatives développées par le PADPPA (élevage de lapins et/ou de porc, et maraîchage) sont globalement rentables. Mais en raison du recours aux aliments améliorés dans le cadre du petit élevage par exemple, il y a un risque permanent pour que le coût de l'alimentation devienne prohibitif pour la rentabilité des activités. La rentabilité de la pisciculture promue dans le cadre des AGR pêche présente également le même risque. La mise en place d'une filière de production d'aliment d'élevage et de pisciculture (prévue dans le PADPPA mais non réalisé) demeure d'actualité pour la durabilité des AGR promue par le Programme en vue d'une

<sup>15</sup> Degré d'appropriation des acquis par les populations ciblées, probabilité de la poursuite du développement des organisations de base (en unions faitières etc) dans la perspective de l'évolution de leurs objectifs et rôles

meilleure maîtrise des coûts par les bénéficiaires. Aussi, l'étude des seuils de rentabilité<sup>16</sup> est nécessaire pour un meilleur affinement de la stratégie d'accompagnement des bénéficiaires dans le démarrage des AGR.

**50. Durabilité technique.** L'un des objectifs du Programme étant la rationalisation de la pêche dans les zones d'intervention, seules les AGR hors pêche promues (la cuniculture, la porciculture et les cultures maraîchères) sont ici analysées. L'impact du Programme sur la viabilité « à court terme » de ces activités est apprécié à deux niveaux : (1) continuité ou non des activités promues par le Programme et (2) application ou non des techniques enseignées. Dans l'ensemble, les interventions du Programme ont eu un impact positif sur la viabilité des activités hors pêche promues. Plus de la moitié des bénéficiaires formés et appuyés en AGR hors pêche continuent d'exercer lesdites activités. En effet, plus de 60% des personnes formées en cuniculture, en porciculture et/ou en cultures maraîchères continuent de pratiquer ces activités. L'analyse de la viabilité des activités par rapport au respect des techniques enseignées montre qu'au niveau de la cuniculture, la viabilité de la capacité de gestion est incontestablement un succès. La quasi-totalité de ceux qui continuent de mener cette activité utilisent les provendes recommandées, disposent d'infrastructures d'élevage (alimentation et locaux) adéquates et entretiennent de façon régulière les locaux de leurs bêtes. Environ 72 % d'entre eux continuent de recourir aux services des agents vétérinaires pour le suivi de leurs animaux. Quant à la porciculture, la continuité et la viabilité du suivi régulier des animaux par des agents compétents restent problématiques. Ils sont seulement 37 % (dont 25 % des cas dans la zone Centre-Nord et 50 % des cas dans la zone Sud) à continuer de recourir régulièrement aux services des vétérinaires pour le suivi de leurs animaux. Le taux de poursuite de l'application des techniques améliorées de production maraîchère enseignées par le Programme varie entre 34 % (pour l'utilisation des semences améliorées) et 65 % (utilisation des engrais organiques). Les faibles taux de viabilité de ces techniques sont observés dans le Centre et le Nord (29 % pour les engrais organiques comme pour les traitements phytosanitaires).

**51.** Par ailleurs, les nombreuses formations organisées à l'intention des bénéficiaires ont eu un impact significatif sur les populations notamment dans le domaine du savoir et du pouvoir. Autrement, de par les connaissances acquises, les bénéficiaires en l'occurrence les femmes sont dotées d'une capacité et d'une autonomie tant techniques que financières. Désormais, les associations et les différentes institutions de gestion au niveau local existent et il n'y a point à douter de leur fonctionnement. La viabilité de ces AGR hors pêche pourrait être à long terme menacée par l'insuffisance de moyen financier et le manque de débouchés auxquels sont confrontés certains acteurs. Les acquis des différentes formations seront donc difficiles à préserver si rien n'est fait pour améliorer l'accès de ces acteurs aux services financiers.

## **K. Innovations, reproductibilité et élargissement**

**52.** Les plus importantes innovations développées par le PADPPA sont : (i) l'introduction d'AGR nouvelles hors pêche en milieu de pêcheurs, (ii) l'élevage des poissons dans des cages flottantes à titre des AGR pêche, (iii) la dotation des plans d'eau de PGPE, et, (iv) le renforcement du sous secteur pêche par l'élaboration d'un document de stratégie, la dotation d'un cadre de travail décent et la mise en place et l'opérationnalisation de l'observatoire des pêches.

**53.** L'introduction de nouvelles activités génératrices de revenus en milieu de pêcheurs a été faite en vue de développer d'autres activités qui pourraient, mieux que la pêche, procurer aux populations vivant en zone de pêche des revenus substantiels et constituer une alternative aux activités de pêche. Les activités nouvelles introduites que sont : l'élevage de lapin, l'élevage de porc, et le maraîchage sont globalement pertinentes. Mais pour le maraîchage qui demande la disponibilité de terre, l'acquisition de nouvelles habitudes de travail et de la technicité, l'adoption requiert du temps et une assistance soutenue.

---

<sup>16</sup> Le seuil de rentabilité définit un niveau minimum de production pour permettre la couverture des coûts de production.

**54.** L'élevage des poissons dans des cages flottantes à titre des AGR pêche a été une innovation pouvant permettre aux pêcheurs de tirer un meilleur profit de l'élevage des poissons dans leur milieu naturel pour réduire certaines difficultés d'élevage des poissons dans les trous ou étangs piscicoles. Comme une activité génératrice de revenu, l'utilisation des cages flottantes pour l'élevage des poissons est intéressante du fait qu'elles permettent d'élever les poissons dans leur milieu naturel. Mais, elle est exigeante en coût et hors de portée pour la plupart des pêcheurs individuels à faibles revenus. Sa vulgarisation à grande échelle est recommandable à travers les comités de gestion des plans d'eau comme ce fut le cas dans le cadre du PADPPA.

**55.** La dotation du sous secteur de Plans de Gestion des Plans d'Eau (PGPE) permet une meilleure organisation des pêcheurs autour des plans d'eau qui constituent leurs premières sources de revenu. Ici également l'assistance des structures pérennes de l'Etat pour un bon fonctionnement des comités installés constitue une condition essentielle de réussite au terme du PADPPA.

**56.** Le renforcement du sous secteur pêche à travers l'élaboration d'un document de stratégie, la mise en place et l'opérationnalisation de l'observatoire des pêches constitue un acquis important et permettra une meilleure gestion du sous secteur (planification des interventions sur la base de données fiables). En effet, l'opérationnalisation de l'observatoire des pêches constitue un outil de gestion stratégique grâce au rôle de veille et d'alerte qu'il devrait jouer dans la facilitation des prises de décision pour une gestion efficace des plans et cours d'eau.

**57.** Dans l'ensemble, les innovations générées par le PADPPA sont en cours d'expérimentation. Celles-ci se poursuivront à travers d'autres programmes tels que le PROVAC, le PADA en voie de démarrage. L'observatoire des pêches est une structure dont les actions sont utiles pour tout le sous secteur pêche au Bénin.

#### **L. Performance des partenaires**

**58. La BAD** – En sa qualité d'institution coopérante chargée de la gestion du prêt sur contrat avec le FIDA, la BAD a assuré le suivi régulier du Programme à travers des missions de supervision depuis son démarrage en février 2003 jusqu'au 31 décembre 2008. **Mais bien qu'étant riches en enseignements, ces missions de supervision n'ont pas réellement fait avancer** le Programme compte tenu des difficultés internes liées au retard de mise en place du personnel et de recrutement des PCZ. De plus, la BAD a observé beaucoup de lenteur dans le traitement des DRF (Demande de Retrait de Fonds) et des ANO (Avis de Non Objection), due entre autres à la vague de succession de Task Manager chargé du portefeuille Bénin (7 en 8 ans). Le retard observé de 2003 à 2005 n'était pas seulement lié à la gestion du prêt par la BAD, mais aussi et surtout aux problèmes de gouvernance interne liés à l'administration béninoise (3 coordonnateurs en 18 mois par exemple). La BAD a fait preuve de souplesse dans l'administration du prêt lorsque le FIDA a pris la décision d'assurer la supervision directe à partir de 2009. Elle reste ouverte à toute collaboration avec le FIDA dans le cadre de financement conjoint de projet/programme au Bénin.

**59. Le FIDA** a accompagné le PADPPA de manière active depuis sa conception en 2002 et a facilité une nouvelle dynamique après la revue à mi-parcours intervenue en 2008. Entre 2006 et 2008, le FIDA a participé à des missions conjointes de supervision du PADPPA. Le Conseil d'Administration du FIDA ayant décidé de gérer directement ses financements à partir de 2009, le FIDA a alors accompagné le Programme de manière active en assouplissant ses procédures au point de préfinancer certaines actions assujetties au pari pasu, en attendant que la BAD observe rigoureusement ses procédures avant de régulariser. C'est le cas par exemple de l'équipement de l'observatoire des pêches et la sécurité en mer (payé à 100% en avance par le FIDA). Ce procédé a permis d'améliorer les taux de décaissement du Programme de 20% environ en décembre 2008 à 50% environ en mai 2011. La relative stabilité des Country Program Manager (CPM) chargés du portefeuille Bénin au FIDA a permis une certaine efficience dans la durée de traitement des DRF et des ANO. Conjointement avec la BAD, le FIDA a fait réaliser les études d'impacts du Programme dans le cadre de l'élaboration du

présent rapport d'achèvement. De même, le FIDA a fait réaliser et diffuser un documentaire sur quelques cas de succès<sup>17</sup> du PADPPA.

**60. Le Gouvernement de la République du Bénin** a marqué son engagement pour le PADPPA par la mise en place des conditions nécessaires à sa mise en œuvre. Mais, le Bénin n'a pas toujours bien respecté ses engagements en raison de contraintes budgétaires. En plus, la mise en place de l'unité de gestion du Programme a connu beaucoup de retard avec le limogeage du premier coordonnateur, le recours à un intérimaire qui n'avait pas la latitude de prendre toutes les décisions, avant la nomination effective du coordonnateur actuel, 18 mois après le départ du premier. Tous ces bouleversements ont entraîné un retard de 3 ans dans la mise en place du personnel opérationnel et le démarrage effectif des activités du Programme.

**61.** Au plan financier, les difficultés de trésorerie que le Bénin a connu au cours de la vie du Programme ne lui ont pas permis de planifier des dotations annuelles conséquentes proportionnellement au montant global de la contrepartie. Au 31 Décembre 2011, le taux de décaissement de la contrepartie était relativement faible (27,36%).

**62. L'Unité de Coordination du Programme (UCP).** Le PADPPA a connu des difficultés de stabilité au niveau de la coordination du Programme au cours des premières années de sa mise en œuvre. Cette instabilité a conduit à un retard de 3 ans avant le démarrage effectif des opérations de terrain. Outre ce retard, à partir de 2005, le mode de gestion de l'équipe de coordination n'a pas permis le travail en synergie. La collaboration entre les divers organes de gestion du Programme n'a pas toujours bien fonctionné. Mais au-delà de ce constat, le non respect des chronogrammes d'activités, les lourdeurs administratives, les blocages dus aux divergences qui apparaissent au sein de la cellule de passation des marchés, les lourdeurs des procédures de décaissement, les spécificités des exigences de chaque bailleur de fonds ont constitué de véritables handicaps pour le Programme. Des recommandations ont été formulées pour une amélioration de la gestion de l'UCP lors des missions de supervision du FIDA. Mais ces recommandations n'ont pas toujours permis le changement du mode de gestion du Programme. A la clôture du Programme, le niveau de réalisation physique des activités s'établit autour de 70,15%, juste au dessus du seuil de 70% requis pour avoir une bonne appréciation de l'efficacité.

**63. Les opérateurs et prestataires de services.** Les opérateurs prestataires chargés de zones (PCZ) impliqués dans la mise en œuvre du PADPPA ont surtout contribué à l'encadrement technique des bénéficiaires. En dehors des formations en cuniculture, maraichage, mareyage, pêche à la ligne, pêche avec filets dormants et en pisciculture que le PADPPA a fait organiser au profit des bénéficiaires, certains PCZ tels que ID-PECHE, ALDIPE, CeRPA Ouémé-plateau ont renforcé les capacités des bénéficiaires en vie associative, en gestion administrative et les ont accompagnés dans leur reconnaissance officielle auprès des CeRPA. La plupart des activités, sauf l'extraction du sable qui est très développée sur le lac Ahémé et à Sô-Ava, n'ont pas véritablement occupé les bénéficiaires et n'ont pas eu un véritable effet réducteur de la pression des bénéficiaires sur les ressources halieutiques. En termes de performance, il n'y a pas eu une différence significative entre les prestations des structures publiques et celles des privés impliqués dans la mise en œuvre du PADPPA. Enfin, il ressort que malgré leur intégration et leur volonté à accompagner les producteurs, certains paramètres ont constitué de véritables entraves à la performance des animateurs et responsables de zones. On peut citer entre autres :

- la multiplicité des activités à accompagner entraînant ainsi la dispersion des efforts des animateurs ;
- la compétence très limitée des animateurs ;
- le nombre pléthorique de villages encadrés par certains animateurs (12 villages/animateur);
- l'insuffisance de suivi / appui-conseil de la part des coordonnateurs régionaux et de l'UCP.

---

<sup>17</sup> Cas d'une cunicultrice (Rose) et d'un cuniculteur Atchognon à Sègbohoulé.

## **M. Enseignements tirés**

### **64. *S'il fallait recommencer ce Programme, c'est-à-dire le reproduire, qu'est ce qui serait fait différemment ?***

1 - L'envergure nationale donnée au Programme depuis sa conception a conduit à une dispersion importante de ses activités qui n'a pas favorisé la visibilité de leurs résultats. Certaines activités ont même été réalisées dans des zones qui n'ont pas de liens étroits avec les pressions exercées sur les plans d'eau qui constituent la principale problématique du PADPPA. L'opinion s'accorde sur le fait que s'il fallait recommencer ce Programme, il serait indispensable de : (i) recadrer les interventions avec cette problématique centrale, (ii) intervenir uniquement sur les plans d'eau naturels tels que les lacs Ahémé, Nokoué et Toho, la Mer et sa zone côtière et la lagune de Porto – Novo ; et (iii) revoir le ciblage de manière à impacter plus directement les pêcheurs qui ont la pêche comme principale activité. Les principaux critères de sélection seraient alors : (i) principale activité de la personne, (ii) temps journalier consacré à l'activité de pêche et (iii) durée de la personne dans l'activité.

2 - La contribution conjointe du FIDA et de la BAD au financement du Programme a permis de rendre disponible suffisamment de ressources pour sa mise en oeuvre. Cependant, le mode de financement pari-pasu consistant à partager les mêmes dépenses entre les deux bailleurs à hauteur de 50% a constitué une difficulté importante à laquelle l'équipe de gestion du Programme a été confrontée et qui a retardé de façon significative les opérations de financement des activités planifiées. Ce mode de financement devrait être évité pour d'autres projets. La meilleure option en cas de cofinancement serait que chaque bailleur prenne en charge entièrement une ou plusieurs composantes du programme. Dans le cas du PADPPA, un bailleur aurait pu prendre en charges les dépenses relatives aux composantes 1 et 4 et l'autre celles relatives aux composantes 2 et 3.

3 - Les activités du FDC (construction d'infrastructures socio-communautaires telles que les plateformes de transfert, salles de classes et leur équipement etc.) n'ont pas toujours fait l'unanimité au niveau de l'opinion publique qui fait difficilement le lien entre ces activités et la promotion de la pêche artisanale dont il est attendu des retombées immédiates. Le Programme aurait dû faire une pondération de ses activités de manière à donner plus de ressources et d'importance à celles qui permettent de donner plus de visibilité à court et moyen terme à l'atteinte de ses objectifs. La construction de salles de classes et leur équipement aurait pu se réaliser à travers un partenariat avec les structures directement en charge de l'éducation ou d'autres qui s'intéressent particulièrement à ce genre d'appui.

### **65. *Qu'aurions nous pu faire mieux ?***

1 – Le PADPPA a appuyé la mise en place de quelques étangs piscicoles et trous à poissons dont la viabilité en grande partie est très discutable à la fin du Programme. Pourtant cette activité aurait pu être conduite autrement afin de faire des micro-entreprises piscicoles de véritables points d'attraction pour susciter l'envie d'investir dans la pisciculture. Le PADPPA aurait pu créer les conditions nécessaires au développement de l'aquaculture continentale en mettant en place des unités modèles de démonstration et d'incitation des privés à l'investissement dans ce secteur sur base de référentiels technico-économiques. Cela aurait permis à beaucoup de personnes en quête d'opportunités d'investissement de contribuer au développement de l'aquaculture qui serait une source d'emploi pour les pêcheurs qui ne trouvent plus leur compte sur les plans d'eau naturels. Cela aurait aussi permis la mise en place comme prévu dans le Programme d'une unité de fabrication d'aliment à poissons dont l'inexistence continue de constituer un frein au développement de la pisciculture au Bénin.

2 – Le développement des activités hors pêche promues par le Programme, en l'occurrence la cuniculture et la porciculture a consisté à doter les bénéficiaires qui remplissent les conditions préalables des reproducteurs et à assurer leur formation dans la conduite de ces nouvelles activités. Mais cet appui est jugé insuffisant surtout pour certains bénéficiaires pauvres qui n'ont pas souvent les

moyens pour acquérir les équipements de démarrage ou pour agrandir l'activité ou qui manquent de façon notable de fonds de roulement. Les conditions de développement des activités hors pêche favorables à la grande masse des pêcheurs devraient être mieux étudiées afin de permettre au Programme de mieux toucher la cible visée.

#### **66. Quels conseils donnerions-nous à d'autres ?**

Contexte - Le PADPPA a été conçu pour le développement participatif de la pêche artisanale dans un contexte où la forte pression exercée sur les plans d'eau a conduit à un amenuisement inquiétant de leur productivité. La principale ligne de conduite a consisté à réduire la pression par la sensibilisation et l'encouragement des communautés : *(i)* à obtenir les ressources halieutiques (notamment le poisson) autrement que par l'épuisement du faible potentiel des plans d'eau naturels, *(ii)* à apprendre à gagner de l'argent par la pratique de l'élevage d'animaux (lapin et porc) et le maraîchage, *(iii)* à améliorer les conditions de scolarisation des enfants afin qu'ils ne deviennent plus des pêcheurs ; puis *(iv)* à entreprendre diverses actions visant la restauration du potentiel productif des plans d'eau (alevinage, mise en place de frayères, reboisement des berges, lutte contre l'érosion, etc). Par rapport au contexte, la stratégie est bonne. Mais la mise en œuvre a mis trop d'accent sur la construction des modules de classes et leur équipement dont les retombées s'inscrivent plutôt dans le long terme, et ceci n'a pas toujours été bien perçu par les acteurs qui attendaient du Programme beaucoup plus d'intervention directement liées à la promotion de l'aquaculture. Ainsi, tirant leçon de l'expérience du PADPPA, les conseils suivants pourraient être prodigués :

1. Dans la conception des programmes devant directement impacter le revenu des populations, il faut accorder plus la priorité aux actions de valorisation des opportunités économiques locales de façon plus perceptible qu'à celles à impact à long terme ;
2. Dans la mise en œuvre, restreindre les zones d'action du programme autour des plans d'eau naturels du pays car : « *Qui trop embrasse mal étreint* » ;
3. Dans l'identification du groupe cible, veiller à privilégier ceux qui ont la pêche comme activité principale car dans la communauté tous les acteurs n'exercent pas les mêmes activités ; d'où la nécessité d'avoir des critères d'identification des vrais professionnels de la pêche et qui exercent à plein temps le métier. Les critères de choix des bénéficiaires directs doivent prendre en compte la principale activité de la personne, le temps journalier consacré à l'activité de pêche et la durée de la personne dans l'activité ;
4. Instituer le principe de subsidiarité dans la gestion du programme de façon à déconcentrer le pouvoir de prise de décision à différents niveaux de mise en œuvre des actions éligibles suivant des seuils donnés ;
5. Orienter le cahier de charges des prestataires de services chargés de zones sur l'intermédiation sociale, le renforcement des capacités institutionnelles, la sensibilisation, la mobilisation sociale, l'organisation des groupes cibles et leur capacité de négociation. Préciser dans les cahiers des charges les résultats attendus en termes de changement de comportement et de régénération des ressources naturelles ;
6. Assurer l'opérationnalité du dispositif de suivi-évaluation, le doter de tableaux de bord simples, clairs et précis dès le démarrage du programme ;
7. Mettre en place des principaux outils de gestion du projet (manuels de procédure administrative, financière et technique, système informatisé de suivi-évaluation, etc.) au démarrage du projet (en année 1) et former conséquemment le personnel pour faciliter l'utilisation efficiente de ces outils ;
8. Eviter le changement fréquent de task manager qui pourrait constituer une source de retard dans l'exécution des projets
9. Procéder au recrutement du maître d'ouvrage délégué et des autres principaux opérateurs par

appel d'offre ouvert aux structures qualifiées, avant le démarrage effectif du programme.

**67. *Quels ont été les éléments négligés lors de la conception du Programme ?***

Le Programme a été trop ambitieux en supposant qu'il suffit que certaines activités soient rentables pour que les populations riveraines des plans d'eau les adoptent et cessent d'aller sur l'eau. Les valeurs culturelles sont parfois plus importantes aux yeux des populations que les gains numériques qu'elles peuvent tirer des opportunités qui leurs sont offertes. Ainsi le phasage du Programme aurait dû prévoir une période de familiarisation des populations avec les nouvelles activités proposées, période au cours de laquelle, des unités pilotes auraient pu être mises en place de façon participative à titre démonstratif pour les convaincre.

Aussi, les infrastructures sociocommunautaires étaient sans doute très importantes pour les bénéficiaires, mais leur réalisation aurait dû être confiée (en partenariat) aux structures en charge des secteurs ou sous secteurs concernés telles que : les ministères en charge des enseignements primaires et secondaires pour ce qui concerne les constructions de modules de salles de classes et leur équipement, le ministère des travaux publics pour les constructions des pistes, les collectivités locales pour les hangars de marchés etc. Cela aurait permis d'éviter de donner au Programme l'image de s'occuper d'activités qui relèvent des compétences d'autres structures et aussi d'assurer une meilleure prise en charge et pérennisation des acquis par ces structures.

Par ailleurs les activités d'IEC auraient davantage pu être développées autour des thèmes suivants tout en impliquant les communautés elles-mêmes à leur animation :

- le processus d'ensablement et de comblement des plans d'eau et l'importance de la lutte anti érosive et du reboisement ;
- le processus de régénération et de repeuplement des plans et retenues d'eau ;
- la projection de l'avenir des plans d'eau si la tendance actuelle se maintient et le retour dans le passé des plans d'eau ;
- le rêve du futur voulu des plans d'eau doit être conçu et déroulé dans le souci d'intéresser les bénéficiaires aux activités dans lesquelles ils s'engagent.

**68. *Quel type d'appui supplémentaire aurait été utile ?***

Les difficultés rencontrées dans le cadre du recrutement du maître d'ouvrage délégué auraient pu être évitées recrutement du personnel du Programme les autres opérateurs tels que les Prestataires chargés de zones et les différents maîtres d'ouvrage délégués. Pour des programmes futurs les opérateurs de mise en œuvre devraient être recrutés ou identifiés avant le démarrage effectif.

Par ailleurs, la facilitation de l'accès au crédit et sa bonne gestion aurait pu être mieux organisée afin de s'assurer que les bénéficiaires de microprojets d'AGR disposent des ressources financières et techniques nécessaires pour conduire avec succès ces nouvelles activités.

**69. *Quelles ont été celles qui ont été le moins réussies ? Pourquoi ?***

En dehors de l'élevage de lapins, l'appui aux activités génératrices de revenus liées à la pêche et hors pêche n'a pas bien réussi parce que les conditions requises pour le succès n'ont pas toujours pu être mises en place. La non - disponibilité d'aliments poissons par exemple est une limite notoire au développement des micro-entreprises piscicoles. Par ailleurs, le changement de comportement, notamment la reconversion des pêcheurs dans des activités hors pêche est un processus de longue haleine qui exige la patience, le renforcement des capacités des acteurs et leur accompagnement sur le moyen terme afin de favoriser leur réelle autonomisation.

**70. *Quelles ont été les activités les plus pertinentes, les plus efficaces et les plus durables ?***

Des activités développées par le PADPPA, la mise en place des frayères, l'élaboration des plans de gestion des plans d'eau (PGPE) et la mise en place des comités et conventions de gestion, de même

que l'observatoire des pêches, les comités de vigilance et de surveillance en mer ainsi que les formations données aux bénéficiaires constituent celles les plus pertinentes, efficaces et durables notées.

***71. Quelles sont les activités du projet qui ont le plus contribué à la réalisation du but et des objectifs du projet ?***

L'élaboration des plans de gestion des plans d'eau (PGPE) et la mise en place des bureaux de Comités de gestion avec les conventions de gestion s'avère être l'une des activités phares à effets durables réalisée par le PADPPA. C'est vrai que cette activité, en raison du retard qui a caractérisé sa réalisation, n'a pas pu donner des résultats mesurables avant le terme du Programme. Mais, cela n'enlève rien à sa pertinence pour la réalisation du but. On peut aussi citer au titre des activités ayant le plus concouru à la réalisation du but et des objectifs du Programme, les formations et les appuis donnés aux structures de base des communautés de pêcheurs et le dispositif de lutte anti érosive mis en place.

**Annexe I - Cadre logique du projet.**

**Programme d'Appui au Développement Participatif de la Pêche Artisanale (PADPPA): Matrice actualisée**

HIERARCHIE DES OBJECTIFS	RESULTATS ESCOMPTES	INDICATEURS DE PERFORMANCE	INDICATEURS CIBLES	NIVEAU D'ATTEINTE (2011)
<b>OBJECTIF SECTORIEL OU FINALITE DU PROGRAMME</b>				
1. Contribuer à la lutte contre la pauvreté des ménages de pêcheurs les plus défavorisés par l'amélioration de leurs revenus et de leurs conditions de vie.	1.1 Les revenus moyens des ménages sont augmentés de façon durable	1.1.1 L'augmentation des revenus moyens des ménages	1.1.1.1 Le revenu des ménages de la zone a augmenté de 1 à 2 dollars par jour à la fin du Programme	L'étude d'impact socio économique en cours permettra d'évaluer le niveau de revenu.
<b>OBJECTIFS SPECIFIQUES OU BUTS DU PROGRAMME</b>				
1. Renforcer les capacités des communautés cibles	1.2. La capacité de gestion durable des ressources naturelles des institutions de soutien et des institutions de base est renforcée  1.2 L'accès aux services sociocommunautaire y compris le désenclavement est amélioré dans les communautés ayant respecté les termes de partenariat avec le programme	1.1.1 Nombre d'institutions de base appuyées  1.1.2 Nombre d'institutions de soutiens appuyés  1.1.3 Nombre de sessions de formation et d'échange d'expérience organisée  1.1.4 Nombre de campagne d'alphabétisation organisée  1.2.1 Montant en million de francs investit dans les infrastructures socio communautaire	1.1.1.1 Cinq (05) associations appuyées d'ici 2010 (5 en 2008, 5 en 2009 et 5 en 2010)  1.1.2.1 Huit (08) structures appuyées CeRPA + DPP+D/Pêche) d'ici 2010 (8 en 2008, 8 en 2009 et 8 en 2010)  1.1.3.1 Six (06) sessions de formations organisées au profit de 1200 personnes dont 60% de femmes (2 en 2008, 2 en 2009 et 2 en 2010)  1.1.3.2 Dix (10) visites d'échanges d'expériences organisées au profit de 200 pêcheurs, mareyeuses, pisciculteurs etc. (3 en 2008, 5 en 2009 et 2 en 2010)  1.1.4.1 Trois (03) campagnes d'alphabétisation organisées au profit de 7200 personnes dont au moins 40% de femmes d'ici 2010 (1 en 2008, 1 en 2009 et 1 en 2010)  1.2.1.1 2,3 Milliards d'infrastructures sociocommunautaires réalisées d'ici 2010 (300.000 en 2008, 1 M en 2009 et 1 M en 2010)	5 associations socio professionnelles appuyées  8 structures de soutien appuyées (CeRPA+ DPP+D/Pêche)  6 sessions de formation ont été organisées en santé de la reproduction, hygiène et assainissement, IEC, Développement organisationnel au profit de 2221 personnes sur 1200 prévues dont 90% de femmes  2 visites d'échanges au niveau local ont été organisées  2 campagnes d'alphabétisation ont été organisées au profit de 3090 apprenants dont 57% de femmes  39,24% ont été consommés dans le cadre de la réalisation des infrastructures socio communautaires

HIERARCHIE DES OBJECTIFS	RESULTATS ESCOMPTES	INDICATEURS DE PERFORMANCE	INDICATEURS CIBLES	NIVEAU D'ATTEINTE (2011)
2. Restaurer et accroître durablement les potentialités des ressources halieutiques nationales	2.1 Les aménagements et la réhabilitation des plans et cours d'eau sont réalisés	2.1.1 Nombre de plans de gestion des grands plans d'eau du sud élaborés	2.1.1.1 Sept (07) plans de gestion des grands plans d'eau du sud élaborés d'ici fin 2010	12 plans de gestion des grands plans d'eau du sud sont élaborés
		2.1.2 Nombre de plans de gestion des retenues d'eau élaborés dans le Centre et le Nord	2.1.2.1 Soixante (60) plans de gestion des retenues d'eau élaborés d'ici 2010 (20 en 2008, 20 en 2009 et 20 en 2010)	40 plans de gestion des retenues d'eau sont élaborés
		2.1.3 Nombre de bureaux de comités de gestion consolidés	2.1.3.1 Soixante Sept (67) bureaux de comités de gestion consolidés d'ici 2010 (27 en 2008, 20 en 2009 et 20 en 2010)	52 bureaux de comités de gestion sont consolidés
		2.1.4 Nombre de conventions de gestion élaborées	2.1.4.1 Soixante Sept (67) conventions de gestion élaborées d'ici 2010 (27 en 2008, 20 en 2009 et 20 en 2010)	52 conventions de gestion sont élaborées
		2.1.5 Nombre d'hommes/mois mobilisés pour le curage des canaux et l'enlèvement manuel de sédiments du lac Ahémé	2.1.5.1 Mille huit cents (1800) hommes mois sont mobilisés pour les travaux à haute intensité de main d'œuvre dans le curage des canaux et l'enlèvement manuel de sédiments du lac Ahémé	650 hommes mois sont mobilisés pour les travaux à haute intensité de main d'œuvre dans le curage des canaux et l'enlèvement manuel de sédiments du lac Ahémé
		2.1.6 Nombre d'étangs creusés pour les micros entreprises piscicoles	2.1.6.1 Cinq cents (500) étangs de 300 m <sup>2</sup> chacun sont construits à travers les travaux HIMO d'ici 2010 (100 étangs en 2008, 300 étangs en 2009 et 100 étangs en 2010)	306 étangs/trous à poissons sont creusés dans le cadre des micros entreprises piscicoles
	2.2. L'érosion des berges est des bassins versants est maîtrisée	2.2.1 hectare de bassins versant des cours et plans d'eau reboisé	2.2.1.1 Mille cinq cents (1500) hectares de bassins versant des cours et plans d'eau reboisés d'ici 2010. (500 en 2008, 500 en 2009 et 500 en 2010)	1816 ha de bassins versants ont été reboisés
			2.2.2 hectare de plantation de mangroves	2.2.2.1 Cent Cinquante (150) hectare de plantation de mangrove reboisé d'ici 2010. (50 en 2008, 50 en 2009 et 50 en 2010)
		2.3 Les ressources halieutiques sont reconstituées	2.3.1 Nombre de frayère naturelle réhabilité au lac Ahémé	2.3.1.1 Trente (30) frayères naturelles réhabilités au lac Ahémé d'ici 2009
	2.3.2 Quantité d'alevins acquis pour l'empoissonnement des retenues d'eau		2.3.2.1 Neuf cent mille (900.000) alevins acquis pour l'empoissonnement d'ici (300.000 en 2008, 300.000 en 2009 et 300.000 en 2010)	680 000 alevins collectés pour empoissonner les retenues d'eau
	2.3.3 Nombre de pirogues acquises pour les retenues d'eau		2.3.3.1 Soixante (60) pirogues acquises d'ici 2010 (20 en 2008, 20 en 2009 et 20 en 2010)	40 pirogues acquises
	2.3.4 Nombre d'engins de pêche acquis pour les retenues d'eau		2.3.4.1 Soixante (60) engins de pêche acquis d'ici 2010 (20 en 2008, 20 en 2009 et 20 en 2010)	40 lots d'engins de pêche acquis
2.3.5 Nombre de sessions de formation en techniques de capture	2.3.5.1 Centre trente quatre (134) sessions de formation en techniques de capture de poissons dans les retenues d'eau sont organisées d'ici 2010 (54 en 2008, 40 en 2003 et 40 en 2010)		-	

HIERARCHIE DES OBJECTIFS	RESULTATS ESCOMPTEES	INDICATEURS DE PERFORMANCE	INDICATEURS CIBLES	NIVEAU D'ATTEINTE (2011)
3. Diversifier les moyens d'existence des groupes cibles afin de réduire la pression sur les plans d'eau	<p><b>3.1</b> L'accès aux stocks halieutiques des fonds marins à haute valeur commerciale non exploités est facilité</p> <p><b>3.2</b> Une aquaculture durable est adoptée et développée</p>	<p><b>3.1.1</b> Nombre d'atelier de pêche réhabilité</p> <p><b>3.1.2</b> Equipement de pêche à la ligne mis à la disposition des pêcheurs</p> <p><b>3.1.3</b> Nombre d'unités de pêche à la ligne créés</p> <p><b>3.2.1</b> Nombre d'étangs piscicoles/trous à poissons à Construire/Réhabiliter</p> <p><b>3.2.2</b> Nombre d'enclos et cages piscicoles Construits/réhabilités</p> <p><b>3.2.3</b> Lot de matériel d'équipement piscicole acquis (filet, épuisette, table de tri, balance, bac, seau, etc.)</p> <p><b>3.2.4</b> Nombre d'alevins acquis pour les infrastructures piscicoles</p> <p><b>3.2.5</b> Tonnage d'aliment en poisson fourni</p> <p><b>3.2.6</b> Unités de fabrique d'aliment poisson créés</p> <p><b>3.2.7</b> Nombre de bénéficiaires de la formation/Recyclage en pisciculture donnée</p> <p><b>3.2.8</b> Nombre d'homme jour d'appui conseil en pisciculture</p>	<p><b>3.1.1.1</b> Deux (02) ateliers de pêche réhabilité d'ici 2010 (1 en 2009 et 1 en 2010)</p> <p><b>3.1.2.1</b> Deux (02) unités de pêche à la ligne équipées et fonctionnelles d'ici 2009 (1 en 2008 et 1 en 2009)</p> <p><b>3.1.3.1</b> Deux (02) équipages formés à la pêche à la ligne d'ici 2010 (1 en 2008 et 1 en 2009)</p> <p><b>3.2.1.1</b> Cinq Cents (500) étangs piscicoles/trous à poissons Construits/réhabilités d'ici 2010 pour 1000 pisciculteurs (100 en 2008, 300 en 2009 et 100 en 2010)</p> <p><b>3.2.2.1</b> Cent enclos (100) enclos et cages piscicoles Construits/réhabilité d'ici 2010 pour 200 pisciculteurs (20 en 2008, 60 en 2009 et 20 en 2010)</p> <p><b>3.2.3.1</b> Quarante (40) lots de matériel d'équipement acquis (filet, épuisette, table de tri, balance, bac, seau, etc.) d'ici 2010 (10 en 2008, 20 en 2009 et 10 en 2010)</p> <p><b>3.2.4.1</b> Trois cents mille (300.000) alevins acquis pour les infrastructures piscicoles d'ici 2010 (100.000 en 2008, 100.000 en 2009 et 100.000 en 2010)</p> <p><b>3.2.5.1</b> Deux Cents (200) Tonnes d'aliment en poisson fourni d'ici 2010 (50t en 2008, 100t en 2009 et 50t en 2010)</p> <p><b>3.2.6.1</b> Huit (8) unités de fabrique d'aliment poisson créés (2 en 2008, 4 en 2009 et 2 en 2010)</p> <p><b>3.2.7.1</b> Deux cent vingt cinq (225) bénéficiaires formés/Recyclés en pisciculture d'ici 2010 (50 en 2008, 100 en 2009 et 75 en 2010)</p> <p><b>3.2.8.1</b> Cent Quarante (140) H/J d'appui conseil en pisciculture (40 en 2008, 60 en 2009 et 40 en 2010)</p>	<p>1 atelier de pêche réhabilité</p> <p>2 unités de pêche équipées</p> <p>3 équipages formés</p> <p>306 étangs/ trous à poissons construits/réhabilités</p> <p>60 enclos et cages construits /réhabilités (55 cages et 5 enclos)</p> <p>32 lots de matériel piscicoles mis en place</p> <p>284 679 alevins acquis et mis en charge au niveau des infrastructures piscicoles</p> <p>78 tonnes d'aliments poissons acquis pour l'approvisionnement des infrastructures piscicoles</p> <p>-</p> <p>202 bénéficiaires formés/recyclés en pisciculture</p> <p>150 H/J d'appui conseil en pisciculture</p>
3. Diversifier les moyens d'existence des groupes cibles afin de réduire la pression sur les plans d'eau	<p><b>3.3</b> Les capacités des acteurs (hommes et femmes) impliqués dans les activités de transformation, de conservation et de commercialisation des produits halieutiques sont améliorées</p>	<p><b>3.3.1</b> Nombre de bénéficiaire à la formation en conservation et transformation</p> <p><b>3.3.2</b> Nombre de fours à poissons Construits</p> <p><b>3.3.3</b> Matériel de conservation et de commercialisation des produits de pêche mise à la disposition des pêcheurs</p> <p><b>3.3.4</b> Nombre de caisses isothermes mise à la disposition des femmes</p>	<p><b>3.3.1.1</b> Trois cent trente (330) bénéficiaires à la formation en conservation et transformation (100 en 2008, 130 en 2009 et 100 en 2010)</p> <p><b>3.3.2.1</b> Deux Cent (200) fours à poissons construits (55 en 2008, 90 en 2009 et 55 en 2010)</p> <p><b>3.3.3.1</b> Cinq Cent (500) lots de matériel de conservation et de commercialisation des produits de pêche mis à la disposition des pêcheurs (300 en 2008, 400 en 2009 et 300 en 2010)</p> <p><b>3.3.4.1</b> Cinquante (50) caisses isothermes mise à la disposition des femmes (12 en 2008, 25 en 2009 et 13 en 2010)</p>	<p>371 bénéficiaires formés en conservation et transformation</p> <p>155 fours à poissons construits</p> <p>530 bénéficiaires équipées en matériel de conservation et de commercialisation des produits de pêche</p> <p>50 caisses isothermes mises à la disposition des femmes</p>

HIERARCHIE DES OBJECTIFS	RESULTATS ESCOMPTEES	INDICATEURS DE PERFORMANCE	INDICATEURS CIBLES	NIVEAU D'ATTEINTE (2011)
4. gérer efficacement le Programme	3.4 Les AGR hors pêche sont développées et soutenues	<p><b>3.3.5</b> Nombre de postes de vente de poisson Créés/Construits/Réhabilités</p> <p><b>3.4.1</b> Nombre de pirogues et matériels de collecte acquis</p> <p><b>3.4.2</b> Nombre de bénéficiaires aux visites d'échange/voyage d'étude dans le domaine des AGR organisé</p> <p><b>3.4.3</b> Nombre de bénéficiaires formés en AGR</p> <p><b>3.4.4</b> Nombre d'hommes jour d'appui conseil spécifique en AGR</p> <p><b>3.4.5</b> Lot de matériel et intrants mis à la disposition de bénéficiaires formées en AGR</p>	<p><b>3.3.5.1</b> Dix (10) postes de vente de poisson Créés/Construits/Réhabilités (1 en 2008, 5 en 2009 et 4 en 2010)</p> <p><b>3.4.1.1</b> Deux Cent (200) pirogues et matériels de collecte acquis (100 en 2008, 100 en 2009)</p> <p><b>3.4.2.1</b> Quatre cents (400) bénéficiaires de visite d'échange/Voyage d'étude dans le domaine des AGR (100 en 2008, 200 en 2009 et 100 en 2010)</p> <p><b>3.4.3.1</b> Deux mille (2000) bénéficiaires des formés en AGR (800 en 2008, 800 en 2009 et 400 en 2010)</p> <p><b>3.4.4.1</b> Cent soixante (160) H/J d'appui conseil spécifique en AGR (50 en 2008, 60 en 2009 et 50 en 2010)</p> <p><b>3.4.5.1</b> Deux Mille (2000) lots d'intrant mis à disposition (800 en 2008, 800 en 2009 et 400 en 2010)</p>	<p>14 postes de ventes construits/réhabilités</p> <p>153 pirogues /matériels de collecte de crabes et d'huîtres acquis au profit des femmes collectrices 488 bénéficiaires de visite d'échange</p> <p>2598 bénéficiaires formés en AGR</p> <p>140 H/J d'appui conseil spécifique en AGR</p> <p>2000 bénéficiaires appuyés en matériel et intrants de démarrage des AGR</p>
	3.5 L'accès des groupes cibles aux services financiers est facilité	<p><b>3.5.1</b> Nombre d'appui aux IMF partenaires apporté</p> <p><b>3.5.2</b> Montant de Fonds de crédit mis en place</p> <p><b>3.5.3</b> Nombre de bénéficiaire de crédit</p>	<p><b>3.5.1.1</b> Cinq (05) IMF partenaires au programme d'ici 2010 (02 en 2008, 03 en 2009)</p> <p><b>3.5.2.1</b> Trois cent cinquante millions (350 millions) de Fonds de crédit mis en place (100 en 2008, 250 en 2009)</p> <p><b>3.5.3.1</b> Mille (1000) bénéficiaires de crédit d'ici 2010 (300 en 2008, 400 en 2009 et 300 en 2010)</p>	<p>8 partenariats réalisés dont 3 avec BRS, CFAD et SIA N'SON, et 5 collaborations à travers les PCZ ID-Pêche, APETECTRA, ALDIPE, MJCD, CeRPA Ouémé-Plateau avec MDB</p> <p>4 placements dont 2 sous forme de fonds de garantie et 2 sous forme de fonds de refinancement</p> <p>Appui à 1236 bénéficiaires pour l'obtention de crédit</p>
	4.1 Le Programme est exécuté correctement	<p><b>4.1.1</b> Nombre de session de CNO organisé</p> <p><b>4.1.2</b> Nombre de session de CRCO organisé</p> <p><b>4.1.3</b> Nombre de rapport d'audit élaboré et transmis</p> <p><b>4.1.4</b> Nombre de PTBA élaboré et validé</p> <p><b>4.1.5</b> Nombre de rapport annuel élaboré</p> <p><b>4.1.6</b> Nombre d'états financiers produits</p> <p><b>4.1.7</b> Nombre de PV de réception du siège du Programme</p>	<p><b>4.1.1.1</b> 16 sessions de CNO</p> <p><b>4.1.2.1</b> 16 sessions de CRCO</p> <p><b>4.1.3.1</b> 9 rapports d'audits</p> <p><b>4.1.4.1</b> 9 PTBA</p> <p><b>4.1.5.9</b> rapports annuels</p> <p><b>4.1.6.1</b> 9 Etats financiers</p> <p><b>4.1.7.1</b> 1 PV</p>	<p>17 sessions de CNO sont organisées 14 sessions de CRCO sont organisées 8 rapports d'audit élaborés 9 PTBA élaborés 9 rapports annuels élaborés 8 Etats financiers élaborés 1 PV produit</p>

## Annexe II - Récapitulation des missions de supervision et des missions de suivi.

Intitulé	Date	Composition de la mission
Bénin : Examen des documents du Programme d'Appui au Développement Participatif de la Pêche Artisanale (PADPPA)	4 au 12 Avril 2004	Mr Adrien M'PO N'TCHA, Coordonnateur par intérim du PADPPA, Chef de Mission Mr Aliou AYIBOADE, Responsable financier
Mission d'audit des projets financés par la BAD en Rép. du Bénin	23 Mars au 8 Avril 2005	Mr Oswald Mbazumuntima, Chef de Mission Mr Sémiou BAKARY, DG CAA Mr Nestor Gomido, Coordonnateur PADMOC Mr Gérard GNACADJA, Coordonnateur PADPPA
Mission du Coordonnateur national du programme d'appui au développement Participatif de la Pêche Artisanale (PADPPA) à la Banque Africaine de développement (BAD)	9 au 13 Mai 2005	Mr GNANKADJA Gérard, Coordonnateur PADPPA
Mission de supervision des projets PADPPA et PADMOC – Aide mémoire	10 au 24 juillet 2005	Mme Victoria DOGBE, Ingénieur Zootechnicien, Chef de Mission Jean Louis KROMER, Expert en Pêche
PADPPA, PADMOC, PADRO : Mission de supervision	13 au 26 Novembre 2005	Mr Giovanni Tibaldeschi, Chef de Division pi, OCAR. I Mr Jean Louis KROMER, Expert en Pêche
Projet d'Appui Développement Participatif de la Pêche Artisanale (PADPPA)	14 au 26 Avril 2006	SN
Mission du Coordonnateur national du programme d'appui au développement Participatif de la Pêche Artisanale (PADPPA) à la Banque Africaine de développement (BAD) – Aide mémoire	12 au 26 Juin 2006	Mr GNANKADJA Gérard, Coordonnateur PADPPA
Mission de supervision conjointe PADPPA, PGIPAP, PADRO, ADRAO, BAD – FIDA – Aide mémoire	23 Juillet au 2 Aout 2006	Mr Jean Louis KROMER, Expert en Pêche Bamba DIOP, Environnementaliste
Mission de supervision du programme d'appui au développement participatif de la pêche artisanale (PADPPA)	10 au 20 juillet 2007	Mr Mohamed TOUNESSI, Country Portifio Manager Mr Ghachem KADARI, Consultant M. KEN JOHM , agroéconomiste en chef Mme SOW KOUEDDIATOU Issabré, analyste financier Mr TOUNKARA Samba, Expert en Pêche, Principal
PADPPA : Mission conjointe de revue à mi-parcours	16 au 31 Mars 2008	Mr Mohamed TOUNESSI, CPM/FIDA Ghachem KADARI, Consultant Mme SOW KOUEDDIATOU Issabré Analyste financier Mr TOUNKARA Samba, Expert en Pêche Principal
PADPPA : Mission conjointe de supervision FAD – FIDA du 2 au 11 Décembre 2008. Aide mémoire	2 au 11 Décembre 2008	Mme A. LHOMMEAU CPM Associée, Mme Virginia Cameron Chargée de prêts, Mr G. KADARI, Consultant Mr S. TOUNKARA, Chargé de programme Pays BAD Cameroun
Mission d'amélioration des performances du portefeuille agricole au Bénin	25 Janvier au 10 Février	Mr KEITA Dougou, Chef de mission

	2009	Mr FELLAH Hatem, Agronome Supérieur Mr ADAMOU Mahama, Agronome Mr EL GHALI Mustapha, Analyste financier
Mission de supervision des projets/programmes PADPPA, PAGEFCOM, PBF-II	24 Septembre au 4 Octobre 2009	Mr Modibo TRAORE, Expert en Chef, Gestion des ressources naturelles Mr Léandre GHELI, Agroéconomiste
Mission conjointe du PADPPA et de la CAA à la Banque Africaine de Développement	21 au 27 Avril 2009	Mr Gérard GNANCADJA, Coordonnateur national PADPPA Mr Aliou Adéwalé OYIBOADE, RAF PADPPA Mme Rachel ADJIBI GOGAN, Directrice Adjointe Dette Publique
FIDA : Mission de supervision	12 au 26 juin 2009	Mr Mohamed TOUNESSI, CPM FIDA, Chef de Mission Mr Loko Nsimpasi, CPM Fida (entrant) Mme Virginie Cameron, Chargée de prêt et dons Mme Elsie Piquion, Assistante de programme Mme Stéphanie Dina, Chargée de gestion financière associée Mr Ghachem Kadari, Consultant
FIDA : Mission de supervision	29 Novembre au 13 Décembre 2009	Mr Loko Nsimpasi, CPM FIDA, Mme Elsie Piquion, Assistante de Programme Mr Kakpo Adoté, Consultant Mr Papa Alioune Mbaye, Consultant analyste financier Mme Pricette Dovonou, Stagiaire PADPPA
Aide mémoire de la Mission de supervisions financières des projets financés par le groupe de la Banque au Bénin.	30 Janvier au 6 Février 2010	Mr Donatien A. KOUASSI, Chargé de décaissement principal au département du Contrôle financier, Chef de Mission Mme Y. DJEDJE, Assistante aux décaissements
Mission de supervision : PADPPA, PGIAAPO	21 au 31 Mars 2010	Mr Abdoulaye DAGAMAÏSSA, Expert Forestier Principal Mr Léandre GBELI, Agro-économiste
FIDA : Mission de supervision	7 au 21 Juin 2010	Mr Luyaku Loko Nsimpasi, CPM FIDA, Chef de Mission Mme Elsie Piquion, Assistante de Programme Mr Matuvanga Keyita, Consultant, Mr Papa Alioune Mbaye, Consultant Analyste financier Mlle Pricette Dovonou Vinagbè, Consultante
Mission de supervision du PADPPA, du PGIPAP, PAGEFCOM et PBF 2	15 au 29 Octobre 2010	Mr Abdoulaye DAGAMAÏSSA, Expert Forestier Principal, Chef de Mission Mr Léandre GBELI, Agro-économiste Mr Vaidjoua GUINEO, Expert en développement rural
FIDA : Mission de supervision	22 Novembre au 10 Décembre 2010	Mme Ndaya Beltchika, CPM/FIDA, Mr Loko Nsimpasi, CPM FIDA Mme Elsie Piquion, Assistante de Programme FIDA Mr Kpakpo Adoté, Consultant, Mr Papa Alioune Mbaye, Consultant Analyste financier Mme Pricette Dovonou-Vinagbè, Consultante
FIDA : Mission de supervision	19 Juin au 2 Juillet 2011	Mme Ndaya Beltchika, CPM/FIDA Mr Tokannou René, Consultant,

		Mr Papa Alioune Mbaye, Consultant Analyste financier Mme Pricette Dovonou-Vinagbè, Consultante
--	--	---

### **Annexe III - Résumé des amendements apportés à l'accord de prêt**

Il n'y a pas eu d'amendement à l'accord de prêt du PADPPA

**Annexe IVa : Exécution effective des obligations de financement par source de financement et par composante ; décaissement par catégorie**

**Exécution effective des obligations de financement par source de financement**

Tableau

**Exécution effective des obligations de financement par composante (en milliers de USD)**

Tableau

**Décaissement au titre des prêts/dons du FIDA : comparaison entre les allocations initiales et révisées et les décaissements effectifs (Graphique)**

**Annexe IVb : Taux d'exécution fin de projet (situation au 31/12 /2011)**

**Annexe V - Avancement matériel effectif du projet (par composante)**

**Tableau : Avancement PADPPA au 31 décembre 2011**

Composantes/Sous Composantes	Indicateurs	Unité	1 <sup>er</sup> Janvier au 31 décembre 2011			Total effectif cumulé (Réalisation de 2003 à 2011)	Prévision RPE	Objectif à la Mi parcours	Taux d'exécution cumulé (2003 à 2011) %	Observations
			PTBA 2011	Chiffres effectifs 2011 (Réalisation) au 31 décembre 2011	Taux d'exécution (%)					
<b>Composante A : Renforcement des Capacités Institutionnelles</b>										
Réaliser la campagne médiatique	Campagne	Nbre	01	01	100	5	5	-	100	Deux documentaires réalisés et diffusés. Un bulletin et un kit d'information élaborés. 02 contrats signés avec 2 radios communautaires pour la réalisation d'émissions radiophoniques : 8 émissions ont été réalisées dont 3 sur la radio FM Ahémé et 5 sur la radio Kpassè. 1 contrat en cours de signature pour l'élaboration du 2 <sup>ème</sup> numéro de PADPPA info. Un documentaire portant sur les réalisations du Programme a été réalisé et diffusé sur deux télévisions nationales (ORTB et Canal 3)
Former les femmes relais IEC	Personnes formées	Nbre	100	0	0	1343	NP	1200	112	100 femmes formées en 2 sessions en 2010 150 pêcheurs formés en 4 sessions en 2010
Former les pêcheurs en santé de la reproduction/campagne sanitaire itinérante	Personnes formées	Nbre	250	0	0					
Former le personnel de terrain en cuniculture	Personnes formées	Nbre	-	-	-	46	NP	ND	-	
Former le personnel de terrain en technique de maraîchage	Personnes formées	Nbre	-	-	-	46	NP	ND	-	
Former recycler les maîtres alphabétiseurs	Session	Nbre	-	-	-	02	14	3	67	
Organiser la campagne d'alphabétisation	Session	Nbre	1	0	0	2	5	3	67	
Acquérir des barques au profit de l'UNAPEMAB	Barque	Nbre	2	2	100	4	NP	ND	-	Six barques acquises par l'UNOPS et réceptionnées. La remise officielle des barques aux structures socio professionnelles a eu lieu le 27 décembre 2011
Assurer le fonctionnement des équipements de sécurité en mer	Appui financier	Nbre	1	En cours	30	2	NP	3	67	

Organiser une visite d'échange au profit de l'UNAPEMAB	Visite d'échange	Nbre	1	En cours	30	0	NP	ND	-	Préparation d'une visite d'échange sur la Mauritanie au profit des membres de l'UNAPEMAB
Organiser une formation en développement organisationnel au profit de l'UNAPEMAB, L'UNAPECAB, ANM	Session	Nbre	3	0	0	1	NP	ND	-	Les responsables des 3 structures faitières (UNAPECAB, UNAPEMAB, ANM) ont été formés en développement organisationnel en décembre 2010. Au total, 54 membres ont été formés dont 9 femmes
Acquérir des barques motorisées au profit de l'UNAPECAB	Barque	Nbre	4	4	100	0	NP	ND	-	Six barques acquises par l'UNOPS et réceptionnées. La remise officielle des barques aux structures socio professionnelles a eu lieu le 27 décembre 2011
Former les membres de l'ANM aux techniques de plaidoyer et lobbying	Session	Nbre	4	0	0	0	NP	ND	-	
Organiser des visites d'échange au profit de l'ANM	Visite d'échange	Nbre	2	0	0	1	NP	10	10	Visite d'échange au profit de 35 femmes mareyeuses sur la vie associative et les techniques de transformation/ visite d'un groupement de femmes transformatrices de produits halieutiques au cours de l'année 2010
Réaliser des infrastructures communautaires (Plate forme de transbordement des produits de pêche ((2) ; infrastructures socio communautaires (10)	Infrastructures	Nbre	12	11	91	13	ND	ND	20	Dans le cadre de la mise en œuvre du Fonds de Développement Communautaire (FDC), les réalisations en cours portent sur : - 13 modules de 03 classes avec magasin et bureau soit 39 salles de classes dans les Communes des Aguégoués, Sô-Ava, Cotonou, Kpomassè, Athiémé, Gogounou, Ouassa-Péhunco, Comè, Grand-Popo, Bonou, Zagnanado, Dassa-Zoumè et Tchaourou -la construction d'une plateforme de transfert de produits de pêches à Porto-Novo -l'aménagement de l'embarcadère Cotonou – la construction de 3 hangars de commercialisation des produits de pêches à savè -la construction de 4 hangars de commercialisation de produits de pêche à Grand-Popo -la construction de 6 hangars de commercialisation de produits de pêche et d'un poste de contrôle à Malanville (En cours) sous la supervision technique des CeRPA et de la Direction du Génie rural
Elaboration de la politique nationale de développement de la pêche	Etude	Nbre	1	1	100	1	1	-	100	Validation du rapport provisoire par toutes les parties prenantes faite
Mettre en place l'observatoire	Observatoire	Nbre	1	En cours	60	0,5	1	-	50	

Construction du centre de recherche et de formation en aquaculture	Centre	Nbre	1	En cours	40	0,4	1	-	40	Un contrat a été signé avec le cabinet SOFRECO retenu au terme du processus de sélection. L'Avant Projet Sommaire (APS) et les résultats des données topographiques sont validés au cours d'un atelier organisé le 25 mai 2011. Le Cabinet SOFRECO a finalisé APS et a produit l'Avant Projet Détaillé (APD). Le FIDA a recommandé d'arrêter le processus au stade de l'APD au regard de la date d'achèvement du Programme
<b>Composante B : Réhabilitation des Plans d'Eau</b>										
Reboisement des bassins versants	Superficie reboisée	ha	350	En cours	295	1816	2500	1500	73/121	
Plantation de mangroves	Superficie reboisée	ha	-	-	-	110	200	150	73,3	
Construction des ouvrages antiérosifs	Lot de corps d'ouvrages	Nombre	ND	-	-	-	ND	-	-	Ouvrages en cours de réalisation dans Kpomassè (Aghanto et Sègbohòuè), Comé (Ouedèmè-Pédah) et Bopa (Possotomè)
Curage des canaux, creusement des étangs et enlèvement manuel de sédiments du lac Ahémé en travaux HIMO	Homme mois de travail (HIMO)	H/mois	6000	100	2	650	ND	1800	36,1	Réalisation d'une 1 <sup>ère</sup> expérience d'enlèvement manuel de sédiments du Complexe Ouest (Lac Ahémé-Chenal Aho-Lagune Côtière) à Djondji, Arrondissement de Djègbadji dans la Commune de Ouidah
Creusement des étangs et trous à poissons pour les micros entreprises aquacoles	Etangs et/ou trous à poissons	Nombre	100	29	29	306	100	500	61,2	10 réhabilités et fusionnés à Alédjo (Bassila), 19 nouveaux dont 09 à Adjimon (Bassila), et 10 à Kakindoni (Djougou)
Sous Composante : Plan de gestion des plans d'eau										
Plans de gestion des plans d'eau	PGPE élaboré	Nbre	-	-	-	52	ND	67	77,6	Les lacs WOZO et DATI, géographiquement situés dans la même localité, disposent d'un PGPE en commun. Au lieu de 26 PGPE, 25 ont été réalisés, ce qui porte le total à 52 PGPE et Conventions locales réalisés et par conséquent 52 CoGes installés et consolidés.
Conventions locales de gestion	Conventions signées	Nbre	-	-	-	52	ND	67	77,6	
Consolidation des bureaux comités de gestion	Bureau consolidé	Nbre	25	25	100	52	ND	67	77,6	
Sous Composante : Reconstitution des Ressources										
Réhabilitation des frayères naturelles au lac Ahémé	Frayère réhabilitée/ création	Nombre	-	-	-	46	-	30	153	Création de 10 frayères au lac Nokoué et 6 à la lagune de Porto Novo
Empoisonnement des retenues	Alevin	Nbre	300 000	-	-	680 000	-	900 000	75,5	
Moyens de production au profit des comités de gestion	Lot de moyens	Nbre	-	-	-	40	ND	60	67	
Formation en techniques de pêche	Session de formation	Nbre	10	0	0	00	ND	134	0	Dispositions en cours pour l'organisation de la formation
<b>Composante C : Rationalisation de la Filière Pêche</b>										
<i>Sous Composante : Appui aux AGR liées à la pêche</i>										

Construction/Réhabilitation ateliers pêche	Atelier pêche	Nbre	-	-	-	1	ND	2	50	
Equipement unités pilotes pêche à la ligne	Unité pilote équipée	Nbre	3			2	ND	2	100	
Formation équipage pilote pêche à la ligne	Equipage formé	Nbre	-	-	-	3	ND	5	60	
Acquisition pirogues/ matériels de collecte	Bénéficiaire	Nbre	100	130	130	150	500	200	75	-
Construction/Réhabilitation étangs/trous	Etangs/trous	Nbre	100	29	29	306	100	500	61	10 réhabilités et fusionnés à Alédjo (Bassila), 19 nouveaux dont 09 à Adjimon (Bassila), et 10 à Kakindoni (Djoujou)
Construction d'enclos et cages piscicoles	Enclos et cage construit	Nbre	50	En cours	30	60	400	100	60	Commande de 50 nappes de filet via l'UNOPS, livraison attendue en juillet, autres matériels et accessoires de construction en cours d'acquisition
Equipement matériel piscicole	Lot	Nbre	25			32	ND	40	80	
Alevinage infrastructures piscicoles	Alevin livré	Nbre	100 000	77 082	77,08	284679	ND	300 000	95	
Approvisionnement en aliment poisson	Aliment livré	Nbre	50	10	20	78	ND	200	39	
Création unités fabrique aliment poisson	Unité fabrique créée	Nbre	4	En cours	25	0	ND	8	12,5	04 unités identifiées pour l'équipement d'une presse pour la fabrique de granulés
Formation/Recyclage en pisciculture	Promoteur formé	Nbre	140	En cours	25	202	ND	225	89,78	TDR de formation élaborés et soumis pour la mise en œuvre d'une formation plus approfondie en pisciculture dans les étangs, enclos et cages
Appui conseil en pisciculture	Appui conseil apporté	HJ	-	-	-	150	ND	140	100	
Formation en conservation et transformation des produits de pêche	Bénéficiaire	Nbre	-	-	-	371	ND	330	112,42	
Construction fumoir à poissons amélioré	Fumoir construit	Nbre	50			155	1000	200	77,5	
Equipement en matériel conservation et commercialisation des produits de pêche	Bénéficiaire	Nbre	60	50	83,33	530	ND	500	106	
Promotion de Caisse isotherme	Bénéficiaire	Nbre	-	-	-	50	1000	50	100	
Construction/Réhabilitation postes de vente de poisson	Poste construit	Nbre	10	14	140	14	ND	10	140	03 hangars à Savè, 04 à Ayiguinnou (Grand Popo) et 06 à Malanville avec un bureau de contrôle des produits halieutiques
<i>Sous Composante : Appui aux AGR non liées à la pêche</i>										
Visite d'échange/Voyage d'étude en AGR	Bénéficiaire	Nbre	50	En cours	-	488	ND	400	122	
Formation en AGR et équipement	Bénéficiaire formé	Nbre	300	59	19,66	2598	ND	2000	129,9	

Appui conseil en AGR	Appui conseil apporté	HJ	-	-	-	140	ND	160	87,5	
Etude sur la réinstallation dans la zone des Tchis (ethnie du Benin)	Etude réalisée	Nbre	-	-	-	1	ND	-	100	
<i>Sous Composante : Accès au crédit</i>										
Appui aux IMF partenaires	IMF appuyée	Nbre	2	1	50	8	ND	13	61,54	Deux partenariats négociés, quatre séances d'analyse des activités de crédit organisées avec les IMF partenaires
Fonds de crédit mis en place	Placement	Nbre	2	1	50	4	ND	14	28,57	Mise en place d'un fonds de garantie de dix millions pour les crédits financés par l'IMF partenaire CFAD
Facilitation de crédit aux bénéficiaires	Bénéficiaire de crédit	Nbre	100	En cours	30	1236	ND	1000	123,6	
<b>Composante D : Gestion et Coordination du Programme</b>										
Organiser les sessions du CNO	Session de CNO	Nbre	2	0	0	16	18	-	88	La première session du CNO de l'année 2010 a eu lieu en Août et en Décembre 2010
Produire les rapports d'audit	Rapport d'audit	Nbre	1	En cours	40	7	8	-	87	L'audit 2010 a été réalisé par le Cabinet SIEGA et les rapports ont été transmis dans les délais requis
Elaborer et transmettre les DRF	DRF élaboré et transmis	Nbre	2	1	50	20	36	-	55	
Construire le siège du Programme	PV de réception	Nbre	1	1	100	1	1	-	100	La réception provisoire du siège du Programme construit par l'entreprise SILCO SARL a été faite le 31 mai 2011
Faire réaliser les audits externes annuels des comptes du Programme	Audit extérieur organisé	Nbre	1	0	0	8	9	-	88	L'audit externe réalisé habituellement par le MAEP a été réalisé les 28 et 29 décembre 2011 pour le compte de l'année 2011.
Faire signer les contrats d'assurance maladie pour le personnel de l'UCP	Contrat signé	Nbre	1	1	100	8	9	-	88	
Produire les manuels du Programme	Manuels	Nbre	-	-	-	4	4	-	100	Les Manuels FDC, Manuel HIMO, Manuel de Suivi Evaluation, Manuel de procédures administrative, financière et comptable sont finalisés et disponibles
Assurer la planification des activités du Programme	PTBA élaboré	Nbre	1	1	100	8	9	-	89	Le PTBA 2011 a été élaboré et approuvé par les PTF
Organiser les ateliers d'évaluation participative et de planification des activités et tenir les sessions de CRCO	Session de CRCO	Nbre	2	-	-	14	16	-	88	Les deux CRCO ont été installés en 2005 par arrêté N°1526/MAEP/D-CAB/SGM/DPP/DA du 19/07/05. Les sessions des CRCO de 2010 pour l'élaboration du PTBA 2011 ont été réalisées du 30 nov. au 03 déc. 2010. Au regard de la date d'achèvement du Programme, les 2 réunions de CRCO 2011 n'ont pu être organisées

Elaborer le rapport semestriel, annuel et le transmettre à l'Institution Coopérante	Rapports élaborés	Nbre	2	En cours	25	16	18	-	89	Les rapports semestriel et annuel de 2011 ont été élaborés
Assurer le suivi environnemental	Rapport de suivi environnemental	Nbre	2	0	-	-	ND	ND	-	Le contrat avec l'ABE a été résilié et le Programme a recruté un consultant pour réaliser un audit environnemental et social de ses activités

## **Annexe VI - Analyse financière et économique**

## Annexe VII - Impact sur l'environnement

Les activités du programme PADPPA ont induit des effets (positifs et négatifs) variés sur le milieu physique. Les effets négatifs qui ont pu être observés, concernent notamment :

- *le risque de comblement des plans d'eau* : La construction des frayères se fait à l'aide de perches (bois de teck, bambou, etc.). Ces matériaux après quelques temps de séjour dans l'eau se dégradent et se déposent au fond de l'eau. L'accumulation progressive de ces dépôts entraîne la diminution de la profondeur du lac, laquelle diminution met en danger les espèces benthiques. La pratique intensive de cette technique de frayères/trous sur les plans d'eau entraînera sans doute son comblement, vu la quantité de branchages utilisée.

- *la propagation de maladies liées à l'eau (paludisme, parasitoses intestinales)* : Les nombreux étangs piscicoles réalisés et en exploitation constituent un risque potentiel de propagation de maladies d'origine hydrique. En effet, ces étendues d'eau sont des habitats très fréquentés par certains vecteurs de maladies endémiques telles que : paludisme, trypanosomiase, parasitoses intestinales surtout lorsque ces réservoirs ne sont pas bien entretenus. Une sensibilisation permanente des populations s'avère indispensable. Toutefois, au regard de la durée, de l'étendue des installations, et du degré de perturbation de l'agent causal, les impacts identifiés sont de faible importance.

Les effets positifs engendrés par les activités du PADPPA sont nombreux et couvrent les thématiques suivantes :

- *La réduction du phénomène d'érosion* : La réalisation de 1088,5 mètres linéaires de caniveaux a contribué à assurer un meilleur drainage des eaux de pluie. De même, le reboisement des bassins versants (1816 ha) réalisées et les ouvrages antiérosifs installés (500,5 mètres linéaires de murets, 1390 mètres linéaires d'ouvrages de franchissement) ont permis une meilleure salubrité dans les localités bénéficiaires. Il en est attendu dans les années à venir un ralentissement considérable de l'érosion des bassins versants et une réduction du comblement des cours et plans d'eau.

- *L'augmentation relative de la population de poissons* : Les études d'impact du PADPPA (études socioéconomique et environnementales 2011) n'ont pas fait de mesures directes prouvant une augmentation de la population de poissons dans les plans d'eau où le Programme a mené des actions. Cependant, en se fondant sur les conclusions de Bagan 2005<sup>18</sup> relatives aux facteurs qui favorisent l'évolution du stock halieutique, on peut affirmer que les conditions favorables mises en place par PADPPA au niveau des plans d'eau ont permis un accroissement de la population des poissons dans ces plans d'eau. Il faudra également noter que dans les frayères installées, on note la présence des espèces de poissons telles que « aglo et dahoui en langue goun » qui ont commencé à se faire rare dans les plans d'eau. Ceci met en évidence, le rôle de sauvegarde des ressources halieutiques que jouent les frayères.

Par ailleurs, il importe de noter que le contexte climatique actuel a influencé négativement les activités de pêche dans certaines zones. C'est le cas des inondations dues aux pluies intenses qui ont entraîné des inondations ayant pour conséquences le comblement de certains trous à poissons et étangs piscicoles avec une perte importante de poissons ; propos recueillis auprès des producteurs de Gnanngri dans la Commune de Djougou et d'Agonlin Lowé, dans l'arrondissement de Gangban, commune d'Adjohoun. Le problème de forte chaleur qui entraîne la chute des fleurs des cultures ainsi que les perturbations des activités de pêche liées aux fortes crues ont été également posés, de même que l'assèchement des étangs dus aux sécheresses intenses. Il en découle, la nécessité de l'actualisation du calendrier de pêche par rapport au contexte actuel du climat, de la variabilité climatique et des

---

<sup>18</sup> Bagan 2005 : Etude participative des dynamiques des populations halieutiques du complexe lac Ahémé, chenal Aho, lagunes côtières

changements climatiques. Il faudra également renforcer les capacités des pêcheurs sur les mesures d'adaptation face aux effets néfastes des changements climatiques.

### LISTE DES DOCUMENTS CONSULTES

N°	TITRE DU DOCUMENT	AUTEUR	ANNEE
1.	Projet d'amélioration des cultures de décrue à Maghama (Phase 2) : Rapport d'achèvement	FIDA	2010
2.	PADPPA : Situation de référence - Tome 1 – Rapport principal	CIENI SA	2008
3.	PADPPA : Situation de référence - Tome 1 – Tome 2 et Annexes	CIENI SA	2008
4.	Accord de prêt entre la République du Bénin et le Fonds Africain de développement	FAD	2002
5.	Accord de prêt entre la République du Bénin et le Fonds International de Développement Agricole		2002
6.	PADPPA : Revue à mi-parcours du projet de développement participatif de la pêche artisanale – Rapport final	Benjamin Soudé et al	2008
7.	Rapport d'évaluation : Programme d'appui au développement participatif de la pêche artisanale (PADPPA)	FAD : Départ. Agricult/dével rural. Région Centre et Ouest	2002
8.	Programme d'Appui au Développement Participatif de la Pêche Artisanale (PADPPA)	Division Afrique 1 Département de la gestion des programmes	2001
9.	Bénin : Examen des documents du Programme d'Appui au Développement Participatif de la Pêche Artisanale (PADPPA) – Aide mémoire	PADPPA et BAD	2004
10.	Aide mémoire mission d'audit des projets financés par la Banque en République du Bénin	BAD	2005
11.	Mission du Coordonnateur national du programme d'appui au développement Participatif de la Pêche Artisanale (PADPPA) à la Banque Africaine de développement (BAD) – Aide mémoire	PADPPA	2005
12.	République du Bénin : Mission de supervision des projets PADPPA et PADMOC – Aide mémoire	Mme Victoria DOGBE, BAD	2005
13.	PADPPA, PADMOC, PADRO : Mission de supervision – Aide mémoire	Giovanni Tibaldeschi	2005
14.	Projet d'Appui Développement Participatif de la Pêche Artisanale (PADPPA) Aide mémoire	-	2006
15.	Mission du Coordonnateur national du programme d'appui au développement Participatif de la Pêche Artisanale (PADPPA) à la Banque Africaine de développement (BAD) – Aide mémoire	PADPPA	2006
16.	PADPPA, PGIPAP, PADRO, ADRAO, BAD – FIDA – Aide mémoire	FIDA et BAD	2006
17.	BAD : Mission de supervision du programme d'appui au développement de la pêche artisanale (PADPPA). Aide mémoire	FAD/BAD	2007
18.	PADPPA : Mission conjointe de revue à mi-parcours	FIDA-BAD	Mars 2008
19.	PADPPA : Mission conjointe de supervision FAD – FIDA du 2 au 11 Décembre 2008. Aide mémoire	FIDA-BAD	Déc 2008
20.	Mission de supervision et d'amélioration des performances de portefeuille agricole au Bénin (i) du PADRO, (ii) du PADMOC, (iii) du projet de diffusion du riz nérica, (iv) du projet de gestion intégré des adventices aquatiques proliférantes, (v) du programme d'appui au développement de la pêche artisanale (PADPPA), (vi) du Projet bois de feu, (vii) du PAGEFCOM, (viii) du projet d'appui à l filière coton textile, (ix) du cadre général de gestion des lignes de crédit (CGGC). Aide mémoire	Groupe de la Banque Africaine de développement	2009
21.	Mission conjointe du PADPPA et de la CAA à la Banque Africaine de Développement : Aide mémoire	Groupe de la Banque Africaine de développement	2009
22.	Mission de supervision : PADPPA, PAGEFCOM, Projet bois de feu phase (PBF 2)	BAD	Oct. 2009

23.	Aide mémoire de la Mission de supervision financières des projets financés par le groupe de la Banque au Bénin.	Groupe de la BAD	Fév 2010
24.	Mission de supervision : PADPPA, PGIAAPAO	BAD	Mars 2010
25.	Mission de supervision du PADPPA, du PGIPAP, PAGEFCOM et PBF 2 : Aide mémoire	BAD	Oct. 2010
26.	Mission de supervision du programme d'appui au développement participatif de la pêche artisanale (PADPPA) : Aide mémoire	Groupe de la BAD. Dép Agriculture et Agro-industrie	Juillet 2007
27.	FIDA : Mission de supervision du 12 au 26 juin 2009	FIDA	Juin 2009
28.	FIDA : Mission de supervision du 29 Novembre au 13 Décembre 2009	FIDA	Décembre 2009
29.	FIDA : Mission de supervision du 7 au 21 Juin 2010	FIDA	Juin 2010
30.	FIDA : Mission de supervision du 22/11 eu 10 Décembre 2010	FIDA	Décembre 2010
31.	FIDA : Mission de supervision du 19 Juin au 2 Juillet 2011	FIDA	Juillet 2011
32.	PADPPA : Manuel de procédures d'appui aux activités génératrices de revenus (version actualisée)	PADPPA	Juin 2007
33.	Etudes sur le bilan forestier , les zones à reboiser et les ouvrages anti-érosifs (avant projet sommaire)	CEDA	Sd
34.	Condensé du manuel de procédure pour les travaux à haute intensité de main d'œuvre.	BIM	2007
35.	Rapport annuel d'activité Exercice 2003	<i>PADPPA</i>	2003
36.	Rapport annuel d'activité Exercice 2004	PADPPA	2004
37.	Rapport annuel d'activité Exercice 2005	PADPPA	2005
38.	Rapport annuel d'activité Exercice 2006	PADPPA	2006
39.	Rapport annuel d'activité Exercice 2007	PADPPA	2007
40.	Rapport annuel d'activité Exercice 2008	PADPPA	2008
41.	Rapport annuel d'activité Exercice 2009	PADPPA	2009
42.	Rapport annuel d'activité Exercice 2010	PADPPA	2010
43.	Elaboration de la politique nationale des pêches et de l'aquaculture : Rapport final	Groupement COFREPECHE/Afrique Etudes	Mars 2010
44.	Elaboration de la politique nationale de développement de la pêches et mise en place d'un observatoire des Pêches : schéma de mise en place de l'observatoire – Rapport final	Groupement COFREPECHE/ Afrique Etudes	Mars 2010
45.	Impact socio-économique du Programme d'Appui au Développement Participatif de la Pêche Artisanale (PADPPA)	Patrice Y. ADEGBOLA	2012
46.	Audit environnemental et social du Programme d'Appui au Développement Participatif de la Pêche Artisanale	Thomas Anatole A. BAGAN	2012